



Analyse comparative entre les sexes  
culturellement pertinente :

## **Une feuille de route pour l'élaboration de politiques**

---



L'Association des femmes autochtones du Canada

Native Women's Association of Canada



---

## À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est un organisme autochtone national qui représente la voix politique des femmes, des filles et des personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre inuites, métisses et des Premières Nations au Canada. Constituée en organisation à but non lucratif en 1974, l'AFAC s'efforce de faire progresser le bien-être et l'égalité des femmes autochtones par la défense des droits, l'éducation, la recherche et les politiques. L'AFAC est fondée sur l'objectif collectif d'améliorer, de promouvoir et de favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes autochtones dans leurs communautés respectives et dans les sociétés canadiennes.

Depuis plus de 42 ans, l'AFAC applique à son travail une optique intersectionnelle, culturellement sécuritaire, genrée et tenant compte des traumatismes subis pour répondre aux besoins des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre autochtones. Par conséquent, l'AFAC a une connaissance approfondie des facteurs intersectionnels qui ont un impact sur la santé et, plus particulièrement, la compréhension nuancée et holistique du bien être mental chez les femmes, les filles et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones. L'AFAC a établi des structures de gouvernance, des processus décisionnels, des politiques et procédures financières, ainsi que des réseaux solides et durables, qui contribuent à l'atteinte de ses objectifs et à la réalisation de sa mission. Avec des années de relations établies fondées sur la réciprocité et la confiance, l'AFAC est bien positionnée pour diriger les travaux en matière de santé mentale et de bien être.

### ÉNONCÉ DE MISSION

*Défendre et inspirer les femmes et les familles de nombreuses nations autochtones.*

### ÉNONCÉ DE VISION

*Nous avons la vision d'un monde inclusif, qui comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les femmes et les familles autochtones.*

# TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA .....	2
INTRODUCTION.....	4
QU'EST-CE QU'ON ENTEND PAR POLITIQUES? .....	5
TENIR COMPTE DES COMPLEXITÉS .....	8
APPROCHES DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES AU CANADA .....	10
L'APPROCHE FÉDÉRALE : L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES+ (ACS+) .....	10
ASSEMBLAGE : LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ACSCP .....	12
CONCEPT 1: FONDÉE SUR LES DISTINCTIONS.....	14
SÉPARATION CONTRE SOLIDARITÉ.....	16
RÉSISTER À LA SÉPARATION, PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ .....	17
RÉFLEXION SUR LES DISTINCTIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES .....	18
ASSEMBLAGE :	
SERVICES D'HÉBERGEMENT POUR LES SURVIVANTES DE LA VIOLENCE .....	21
LA RÉPONSE PROPOSÉE : LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE DU GOUVERNEMENT DU CANADA .....	23
ÉLABORER UNE INTERVENTION EN MATIÈRE DE POLITIQUES FONDÉE SUR LES DISTINCTIONS .....	24
CONCEPT 2: INTERSECTIONNELLE .....	28
APPROCHES INTERSECTIONNELLES DES POLITIQUES AU CANADA .....	29
POSITIONNALITÉ.....	30
CARTOGRAPHIER VOTRE POSITIONNALITÉ .....	32
PENSER DANS LES INTERSECTIONS .....	35
CONCEPT 3: DIVERSITÉ DE GENRE .....	40
PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DE GENRE DANS LES RÉPONSES EN MATIÈRE DE POLITIQUES .....	41
AUTRES RESSOURCES UTILES .....	44
ÉTUDE DE CAS : L'EXPÉRIENCE GENRÉE DES AVIS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE .....	44
RÉFLÉCHIR À L'ACSPC.....	46
CONCEPT 4:LE SAVOIR AUTOCHTONE .....	48
ANCRRER LES POLITIQUES DANS DES MODES DE CONNAISSANCE AUTOCHTONES .....	49
CONCEPT 5: TRAUMATISMES SUBIS .....	52
MISE EN ŒUVRE D'UNE ANALYSE DES POLITIQUES TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES .....	54
ÉTUDE DE CAS : L'APPROCHE FÉDÉRALE .....	57
L'ÉLABORATION CONJOINTE DANS L'OPTIQUE DE L'ACSCP : PRINCIPES DIRECTEURS ..	60
BIBLIOGRAPHY.....	62



---

## INTRODUCTION

Le cadre de l'ACSCP est à la base du travail de l'AFAC – pour l'ensemble de nos projets politiques, notre plaidoyer externe et notre recherche. En employant une analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente (ACSCP), nous nous assurons que notre plaidoyer est enraciné dans notre vision collective : un monde inclusif qui comprend et respecte la diversité et l'unicité de toutes les femmes et familles autochtones. Le cadre de l'ACSCP nous tient responsables de cette vision en mettant l'accent sur une approche intersectionnelle, diversifiée du point de vue du genre, axée et dirigée par les Autochtones et fondée sur les distinctions. Cela garantit également que nous donnons l'exemple d'une éthique de la responsabilité et de la relationnalité à nos parties prenantes, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, qui se tournent souvent vers nous en tant que leaders et experts en la matière dans ce travail.

Le cadre de l'ACSCP de l'AFAC, élaboré en réponse aux lacunes de l'ACS+ traditionnelle, attire l'attention sur les aspects culturels, historiques et intersectoriels de l'identité des femmes, des personnes Deux-Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones. Depuis son élaboration initiale en 2007, le cadre de l'ACSCP évolue continuellement pour refléter les nouvelles données et les pratiques judicieuses. En juin 2020, l'AFAC a publié *A Culturally Relevant Gender-Based Analysis (CRGBA) Starter Kit : Introduction, Incorporation, and Illustrations of Use*<sup>1</sup>. Cette publication présentait le cadre de l'ACSCP, y compris le contexte historique duquel le cadre a émergé, la base de données probantes et la justification de son utilisation, ainsi que ses applications dans le cadre de la politique sociale et du plaidoyer. *Culturally Relevant Gender-Based Analysis (CRGBA): A Roadmap for Policy Development* est la continuation de ce travail, visant à souligner les développements récents dans les pratiques et à offrir un guide pratique pour l'application du cadre de l'ACSCP dans tous les secteurs de politiques. Ce document comprend un certain nombre d'outils pratiques, d'activités, de définitions et de discussions supplémentaires autour du cadre CRGBA, ainsi que des études de cas illustratives.

La publication de ce document a été rendue possible grâce au volet de financement de la capacité en matière de santé de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada.

---

<sup>1</sup> *A Culturally Relevant Gender-Based Analysis (CRGBA) Starter Kit: Introduction, Incorporation, and Illustrations of Use*. Native Women's Association of Canada, July 14, 2020. <https://www.nwac.ca/resource/a-culturally-relevant-gender-based-analysis/>

---

## QU'EST-CE QU'ON ENTEND PAR POLITIQUES?

« LES POLITIQUES ET L'ÉLABORATION DES POLITIQUES NE SONT PAS NEUTRES »<sup>2</sup>

Quand on parle de politiques, on peut faire référence à différentes choses, par exemple des politiques organisationnelles (ce qu'on trouverait dans un manuel des employés) ou des politiques publiques (politiques définies et appliquées par les gouvernements, fédéral, provinciaux ou municipaux). Les politiques sont mises en place habituellement pour aborder une question ou s'attaquer à un problème de manière uniformisée et cohérente.

Cette feuille de route a pour but de guider les décideurs, les chercheurs et autres publics pertinents dans l'élaboration de **politiques gouvernementale** culturellement pertinentes, inclusives et holistiques. Aux fins de ce document nous les définissons comme « à la fois les objectifs généraux poursuivis par l'action des gouvernants et cette action elle-même ».<sup>3</sup> Les politiques publiques façonnent la prise de décisions et la programmation des gouvernements et elles englobent un vaste éventail de secteurs de politiques, comme les politiques sociales ou économiques et la politique étrangère.<sup>4</sup> Dans le contexte canadien, la politique autochtone fait partie intégrante de la politique gouvernementale; à l'AFAC, c'est le principal domaine sur lequel nous concentrons notre travail de plaidoyer, de recherche et d'analyse des politiques.

### LES POLITIQUES COMME INSTRUMENT D'OPPRESSION COLONIALE : LA LOI SUR LES INDIENS

La politique gouvernementale, passée et présente, est importante pour l'analyse critique, parce qu'elle a des répercussions sur les expériences vécues par les Autochtones dans l'ensemble du pays. Les femmes et les personnes Deux-Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones subissent les impacts de la politique gouvernementale dans leur vie quotidienne, que ce soit par son influence sur l'accès à des soins de santé sécuritaires et fiables, à de l'eau potable salubre, à l'éducation ou à des possibilités d'emploi. Ces impacts sont ancrés dans les réponses aux politiques historiques et contemporaines, modelées par la législation et l'oppression coloniale continue.

---

2 *Evaluating GBA+ and CRGBA: A Literature Review*, Native Women's Association of Canada. 2021. A-Culturally-Relevant-Gender-Based-Analysis.pdf (nwac.ca)

3 André Bernard. « Politiques gouvernementales ». *L'Encyclopédie canadienne*. Mise à jour le 17 octobre 2014. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politiques-gouvernementales>.

4 Bernard, 2014.



Les politiques gouvernementales sont également susceptibles d'être influencées par l'opinion publique, les groupes de pression ou les idéologies des différents partis politiques,<sup>5</sup> et peuvent changer pour refléter la société environnante. Prenons pour exemple l'évolution de la Loi sur les Indiens au Canada et son influence sur les politiques en matière d'affaires autochtones passées et présentes : <sup>6</sup>

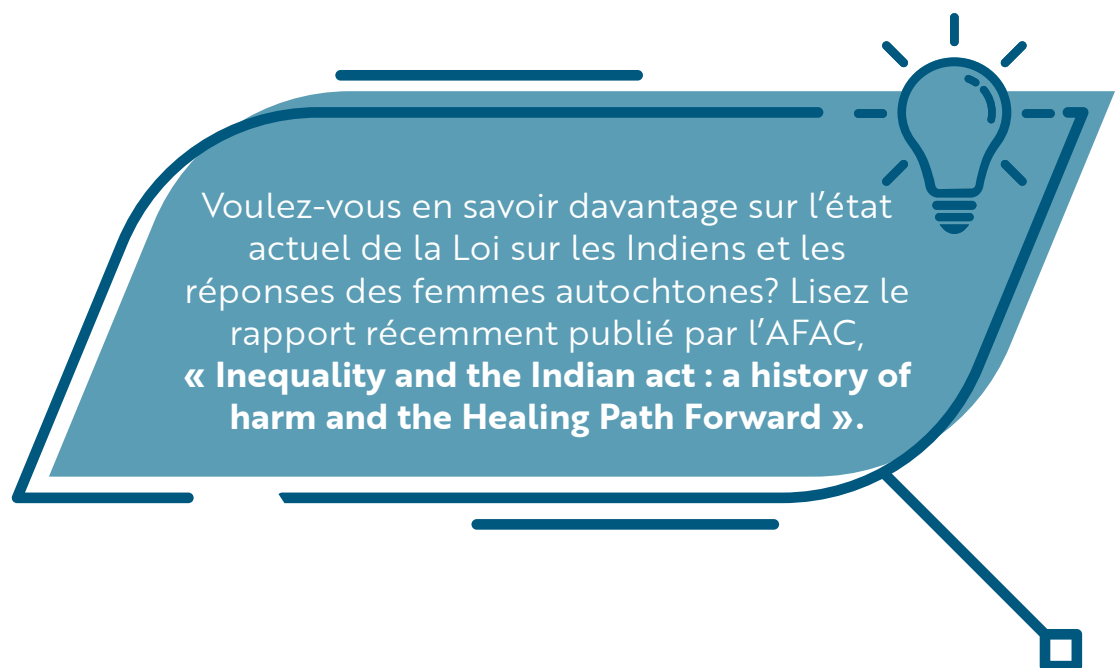
## Politiques:

1. L'année 1876 marque l'adoption de l'*Acte pour encourager la civilisation graduelle*, mettant fin à toutes les structures d'autonomie gouvernementale autochtones. Un « Indien » est défini comme étant « tout homme de sang indien réputé appartenir à une bande particulière » et ses enfants. Les femmes autochtones qui avaient le statut d'Indien inscrit au registre des Indiens le perdaient si elles épousaient un non-Indien et toute personne ayant le statut d'Indien inscrit qui devenait titulaire d'un diplôme universitaire le perdait également.
2. En 1880, les fermiers autochtones devaient avoir un permis pour vendre du bétail, des céréales, du foin ou produire et acheter des produits d'alimentation et des vêtements.
3. En 1884, la politique publique dictait que les enfants autochtones qui avaient le statut d'Indien inscrit devaient être instruits dans des pensionnats. Les enfants étaient enlevés à leur famille, leur territoire, leur culture. Un an plus tard à peine, les cérémonies autochtones ont été complètement interdites et les Autochtones n'avaient pas le droit de quitter leur réserve sans permission expresse.
4. En 1927, les Autochtones devaient obtenir l'autorisation du gouvernement pour se faire représenter par un avocat pour présenter des revendications territoriales.
5. Les choses ont changé en 1951; les interdictions portant sur la danse, les cérémonies et les revendications territoriales ont été retirées du texte de la Loi, mais une modification met en place la « règle de la double-mère », par laquelle le statut d'Indien inscrit est retiré à une personne dont la mère et la grand-mère avaient obtenu le statut par le mariage.
6. En 1960, les Autochtones sont autorisés à voter aux élections fédérales.

5 Ibid.

6 Adaptation d'après "The Indian Act Said WHAT?" Native Women's Association of Canada, January 1, 2018. <https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/Indian-Act-Said-What-infographic.pdf>

7. De 1970 à 1978, les femmes autochtones s'organisent et leur militantisme force le Canada à reconnaître que la règle selon laquelle les femmes perdaient leur statut en épousant un non-Indien est sexiste; de plus, le Comité des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies a conclu en 1981 que la perte du statut par le mariage constituait une violation du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*.
8. Il faudra attendre jusqu'en 1985 pour que la disposition par laquelle les femmes perdaient leur statut en épousant un non-Indien soit retirée par l'adoption du projet de loi C-31. Il reste toutefois des problèmes, notamment celui de l'exclusion après la deuxième génération.<sup>7</sup>
9. Le projet de loi S-3 est déposé en décembre 2017 pour éliminer toutes les iniquités fondées sur le sexe connues qui entourent le statut d'Indien inscrit; les modifications sont mises en œuvre graduellement. Aux termes de cette modification, les personnes dont la mère, la grand-mère ou l'arrière-grand-mère avait perdu son statut : 1) en se mariant ou 2) en raison du mariage de ses parents à une personne sans statut avaient désormais droit au statut<sup>8</sup>.
10. Malgré ces changements, des iniquités demeurent. Ce sont : l'exclusion après la deuxième génération, le traitement différentiel selon l'âge et l'état marital, ainsi qu'un fardeau de la preuve injuste relativement à l'ascendance inconnue ou non déclarée.<sup>9</sup>



7 *Inequality and the Indian Act: A History of Harm and the Healing Path Forward*, Native Women's Association of Canada, April 8, 2022. [https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/NWAC-EQUALITY\\_INDIAN\\_ACT-EN6.pdf](https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/NWAC-EQUALITY_INDIAN_ACT-EN6.pdf)

8 « Mise en œuvre du projet de loi S-3 : Mobilisation à l'égard des changements apportés en matière d'inscription », Gouvernement du Canada, 7 septembre 2022. En ligne : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1619622534553/1619622552773>

9 Native Women's Association of Canada, 11.



“

La Loi sur les Indiens a effectivement modelé la politique par laquelle ont été imposés l'assimilation et le génocide des peuples autochtones. En réfléchissant au développement de l'État-nation canadien et à l'évolution de la Loi sur les Indiens, on voit comment la politique publique a « émancipé » [c'est-à-dire dépouillé de leurs droits] les peuples autochtones, en particulier les femmes et les personnes Deux-Esprits, transgenres et de diversité de genre autochtones, et leur ont porté préjudice. En effet, les impacts de ces torts persistent encore aujourd'hui, ils influent sur les nombreuses réalités à travers lesquelles les femmes et les personnes Deux-Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones ont dû naviguer à cause de la perte du statut d'Indien inscrit et, par conséquent, du droit à l'autodétermination.

”

## TENIR COMPTE DES COMPLEXITÉS

Cependant, comme l'affirme Pam Palmater, avocate mi'kmaw, membre de la Première Nation d'Eel River Bar et présidente du conseil d'administration de la gouvernance autochtone à l'Université Ryerson, la Loi sur les Indiens s'est transformée depuis pour devenir un mécanisme de reddition de compte législatif à la fois incroyablement raciste et potentiellement viable comme mécanisme de reddition de comptes pour garantir que le gouvernement donne suite à ses responsabilités juridiques envers les Autochtones.<sup>10</sup> Me Palmater déclare :

« Cette stratégie secrète pour «se débarrasser du problème indien» a dominé des gouvernements fédéraux successifs malgré le fait qu'ils disaient le contraire. La Loi sur les Indiens est utilisée comme une cible, pour détourner le blâme des décisions racistes prises par le gouvernement fédéral, tout en servant de prétexte astucieux pour forcer l'abandon de tous les droits des Premières Nations ».<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Pam Palmater. "Abolishing the *Indian Act* Means Eliminating First Nations' Rights [Abolir la Loi sur les Indiens signifie éliminer les droits des Premières Nations]," *Maclean's*, 10 octobre 2019, <https://www.macleans.ca/opinion/abolishing-the-indian-act-means-eliminating-first-nations-rights/>

<sup>11</sup> Palmater, parag. 10. [Voir ci-dessous.]

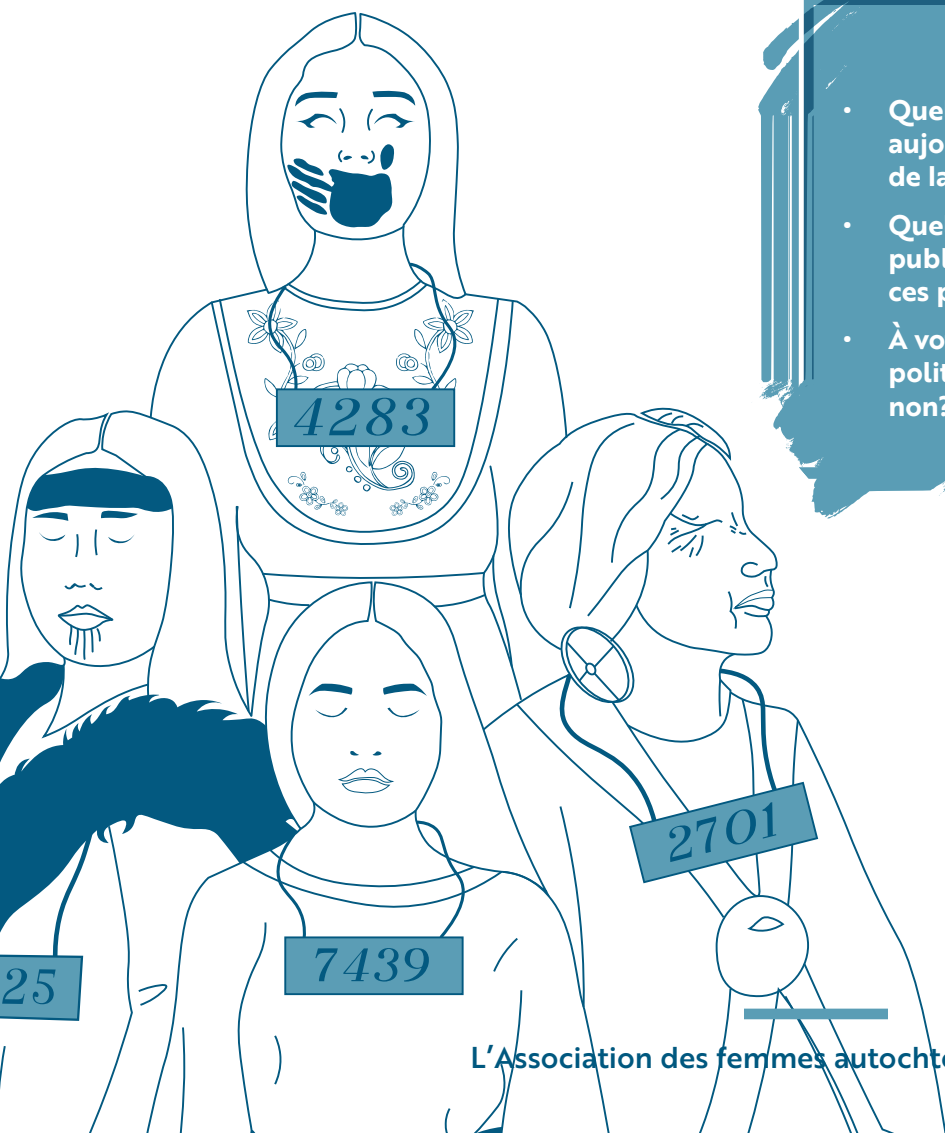


Ainsi, cela devient beaucoup plus compliqué que de simplement abolir la *Loi sur les Indiens*. Les décideurs qui envisagent de s'attaquer aux répercussions de la *Loi sur les Indiens* doivent tenir compte de la relation complexe que la Loi a maintenant façonnée avec les peuples autochtones, y compris les femmes et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones. Il s'agit notamment d'examiner l'objectif des politiques découlant de la Loi pour les peuples autochtones d'aujourd'hui. Cela nécessite également d'évaluer quelles protections la Loi peut offrir aux peuples autochtones, étant donné que le gouvernement fédéral n'a fourni aucun autre recours ou mécanisme de responsabilité pour favoriser la mobilisation de nation à nation ou l'autodétermination des Autochtones.

Lorsqu'ils adoptent une optique inclusive fondée sur la culture et les distinctions, les décideurs peuvent commencer à analyser les impacts de la Loi sur les réponses politiques aujourd'hui, en reconnaissant l'influence de l'héritage de la *Loi sur les Indiens* sur les interventions politiques actuelles relatives aux enjeux sociaux, de la santé et de l'économie, entre autres.

## Reflection

- Quels problèmes reconnaissez vous aujourd'hui qui ont subi l'influence de la Loi sur les Indiens?
- Quelles réponses de politiques publiques existent elles pour régler ces problèmes?
- À votre avis, ces réponses de politiques sont elles efficaces ou non? Pourquoi?





## APPROCHES DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES AU CANADA

### L'APPROCHE FÉDÉRALE : L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES+ (ACS+)

L'Analyse comparative entre les sexes+ (ACS+) a évolué dans le contexte canadien par l'intermédiaire de Condition féminine Canada. L'ACS avait pour but de favoriser la parité des genres dans l'évaluation et la mise en œuvre des politiques et des lois, en examinant comment l'expérience des politiques et des programmes diffère selon le genre.

En pratique, l'ACS+ ne parvient à s'engager de manière critique et à évaluer les systèmes coloniaux de pouvoir, de privilège et d'oppression qui la structurent.<sup>12</sup> L'approche actuelle aligne l'indigénéité comme une variable adjacente à d'autres origines raciales ou ethnoculturelles, plutôt que de centrer et d'analyser les impacts particuliers que la colonisation a eus sur l'expérience autochtone. Par conséquent, elle ne parvient pas non plus à favoriser l'autodétermination des Autochtones ni la réciprocité ou le respect entre nations.

Parce que l'ACS+ est censée fonctionner dans les limites des systèmes existants avec l'ajout d'une certaine diversité, la mise en œuvre n'en remet pas en cause le pouvoir ou les relations inégales qui sous-tendent une politique donnée [traduction].<sup>13</sup>

### L'ACSPA: UNE RÉPONSE

L'ACSPC est un outil qui permet d'évaluer les impacts différents des politiques et des programmes sur les gens selon les différences de l'identité et du mode de vie. L'AFAC a introduit le cadre de l'ACSCP en réponse aux lacunes du cadre de l'ACS+ du gouvernement fédéral, en mettant l'accent sur son utilisation pour réduire les dommages et engager les décideurs de toutes provenances dans un processus de collaboration et de réciprocité. L'ACSCP conceptualise la diversité des genres et l'intersectionnalité d'une manière fondée sur les distinctions et ancrée dans la culture en priorisant la conceptualisation d'expériences de vie différentielles en termes de modes de savoir, de gouvernance et de systèmes de valeurs autochtones.

L'ACSPC vise à renforcer le développement des capacités des décideurs et des membres des communautés en attirant l'attention sur le besoin urgent de centrer et de récupérer les modes de connaissance et de compréhension autochtones dans les interventions en matière de politiques qui ont un impact sur l'expérience vécue des Autochtones.

<sup>12</sup> *Evaluating GBA+ and CRGBA: A Literature Review*, Native Women's Association of Canada, 2021. [Insert Web Link]

<sup>13</sup> Native Women's Association of Canada, 4.

## L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES CULTURELLEMENT PERTINENTE : UN CADRE D'ORIENTATION DES POLITIQUES

### L'ACSCP comprend les 5 CONCEPTS CLÉS suivants :

- FONDÉE SUR LES DISTINCTIONS
- INTERSECTIONNELLE
- DIVERSITÉ DE GENRE
- SAVOIR AUTOCHTONE
- TRAUMATISMES SUBIS

Les sections suivantes présentent un aperçu des concepts clés qui forment le cadre de l'ACSCP.

Cette feuille de route se termine par un aperçu étape par étape de l'analyse des politiques ancrée dans l'optique de chacun de ces concepts.



*Tout au long de ce guide il y a des séries d'activités et de tableaux pour vous appuyer dans l'application à votre travail de l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente (ACSCP). Utilisez ces tableaux pour déterminer comment les cinq concepts se reflètent dans l'intervention ou le programme que vous proposez et indiquez clairement, par écrit, les indicateurs qui révèlent comment les objectifs déterminés sont reflétés (ou non) dans votre politique ou votre programme. Si une question ne s'y applique pas, expliquez pourquoi. Ce processus vous aidera à démontrer votre compréhension de l'approche de l'ACSCP à toutes les étapes du processus d'élaboration des politiques.*

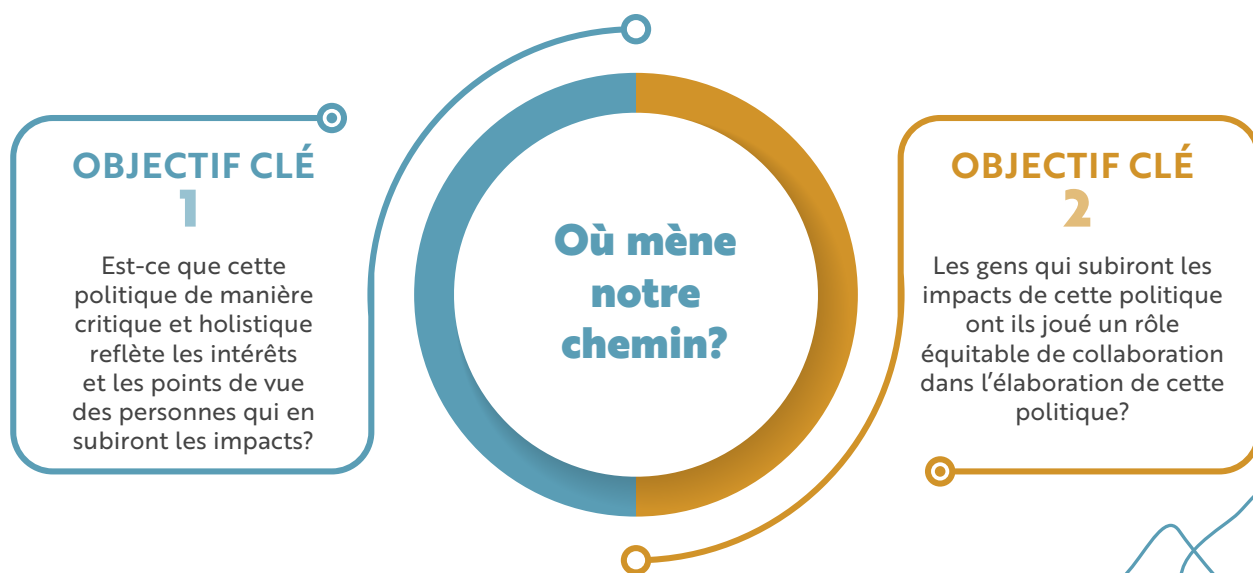


## ASSEMBLAGE : LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ACSCP

Représentez-vous l'ACSCP comme un parcours continu... Nous adoptons une approche éclairée pour découvrir les lacunes et les préjugés, et pour nous assurer que les politiques et les programmes sont pertinents et ancrés dans la culture. L'ACSCP nous encourage à penser en termes de croissance et de découverte, en gardant l'esprit ouvert à mesure que nous apprenons et que nous écoutons les expériences vécues distinctes des autres. N'oubliez pas que l'ACSCP n'est pas seulement une forme d'analyse; c'est une manière de penser, d'être et de faire, qui peut s'appliquer à tous les aspects des politiques, recherche, élaboration de programmes et plaidoyer.

Utilisez cette feuille de route pour vous aider à guider votre propre parcours dans le processus de mise en place des politiques. N'oubliez pas que la destination n'est pas toujours aussi concrète qu'on pourrait s'y attendre au départ, et que le parcours est censé découvrir les aspects de notre approche que nous n'aurions peut-être pas considérés auparavant. Établissez des relations de respect réciproque avec ceux parmi ces parcours sur lesquels vous exercerez une influence au moyen de votre politique et intégrez-les réellement dans le processus avec vous.

**Il est toujours préférable d'apprendre, de grandir et de voyager ensemble.**







## CONCEPT 1: FONDÉE SUR LES DISTINCTIONS

Le concept de l'approche fondée sur les distinctions de l'établissement des politiques est né d'un effort pour résister à l'utilisation d'une **optique panautochtone**. Pour définir une approche fondée sur les distinctions, le gouvernement du Canada énonce ce qui suit :

« Le gouvernement du Canada reconnaît que les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont les peuples autochtones du Canada, c'est-à-dire des communautés distinctes, détentrices de droits, ayant leur propre histoire, y compris en ce qui concerne la Couronne. Une approche fondée sur les distinctions garantit que les droits, les intérêts et les circonstances uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont reconnus, affirmés et mis en œuvre<sup>14</sup>. »



L'approche **pan-autochtone** est appliquée à tous les Autochtones pour l'élaboration des politiques et des programmes qui les touchent. Les approches **panautochtones** traitent tous les Autochtones de la même manière, sans reconnaître les distinctions et les besoins variés de l'expérience vécue par chaque groupe.



Leur engagement envers une approche fondée sur les distinctions est décrit plus en détail dans le principe 10 des Principes du gouvernement du Canada : Respecter la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones :

« Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il est nécessaire d'avoir une approche qui tient compte de la particularité des collectivités détenant des droits pour s'assurer que les droits, les intérêts et la situation propres des Premières Nations, de la Nation Métisse et des Inuits sont reconnus, confirmés et mis en œuvre<sup>15</sup>. »

<sup>14</sup> Engagement Guide: Co-Developing Federal Distinctions-Based Indigenous Health Legislation, Government of Canada, February 22, 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1626810643316/1626810705013#s4>

<sup>15</sup> Principles: Respecting the Government of Canada's Relationship with Indigenous Peoples, Government of Canada, September 1, 2021. <https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/principles-principes.html>



À propos de la description par le gouvernement du Canada d'une approche de la législation, posez-vous les questions suivantes :

- Qui est inclus dans cette définition? Pourquoi ces personnes ont-elles été incluses? Qui bénéficie de cette inclusion?
- Qui n'est pas inclus? Pourquoi pensez-vous qu'il en est ainsi? Qui bénéficie de leur exclusion?

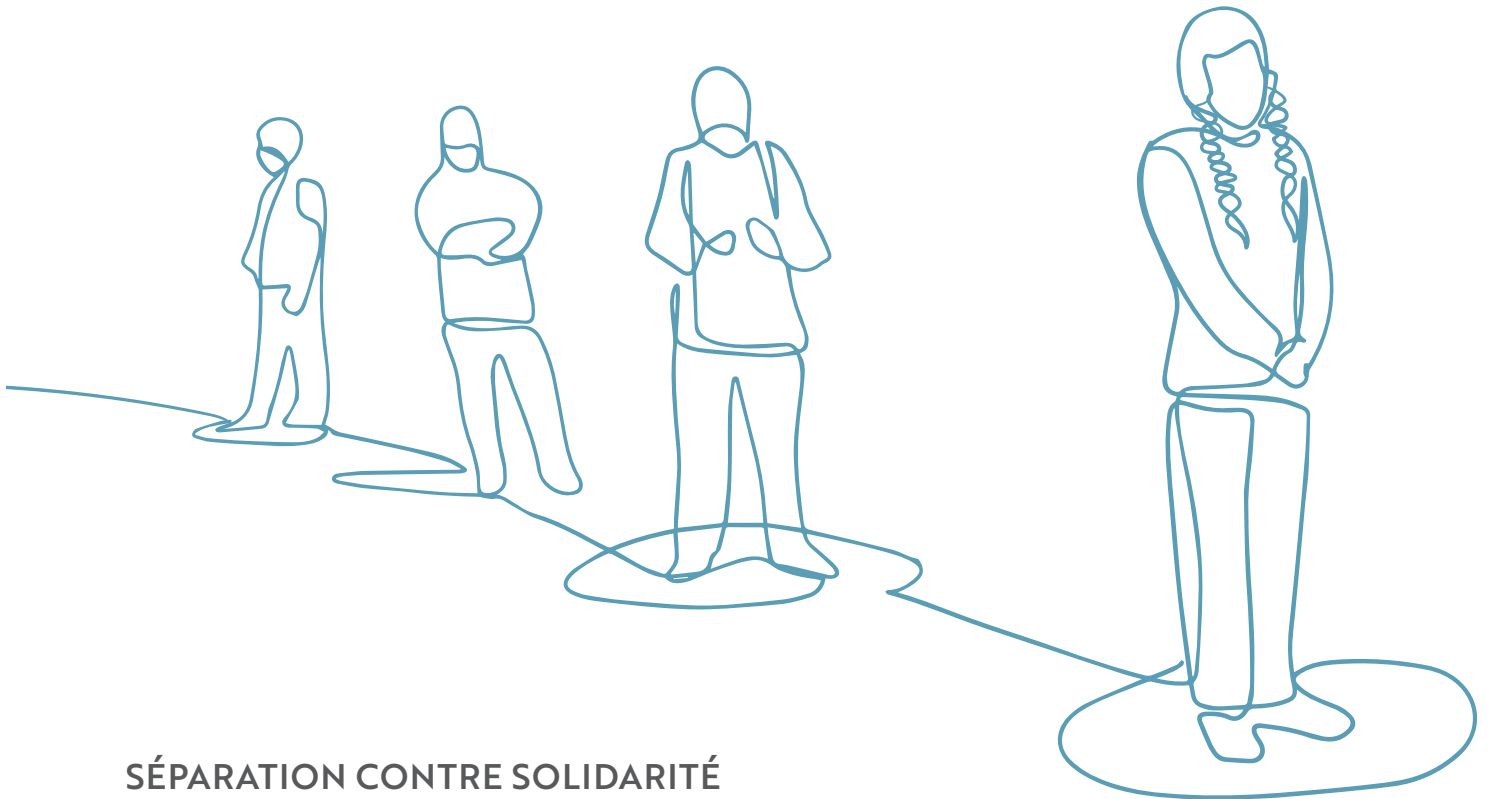
Bien que l'approche fédérale fondée sur les distinctions en matière de législation et d'élaboration de politiques semble être, en théorie, un changement positif, il existe toujours des lacunes importantes dans la pratique. Considérez les commentaires suivants de l'aînée régionale de l'Est à l'AFAC, Alma Brooks, tirés de son éditorial publié dans le Hill Times :



... lorsque le gouvernement libéral cherchait des moyens plus faciles de négocier avec les peuples autochtones du pays, il a proposé ce modèle 'fondé sur les distinctions' qui n'a jamais été soumis à l'analyse fondée sur le genre qu'il avait promis d'appliquer à son processus décisionnel... le résultat de cette omission est un cadre imparfait qui ne tient pas compte de l'égalité des sexes<sup>16</sup>.



<sup>16</sup> Alma Brooks. "Time to Rethink the Model: Distinctions-Based Framework is Colonial, Sexist, and Simply Doesn't Work," *The Hill Times*, April 14, 2021. <https://www.hilltimes.com/2021/04/14/293100/293100>



## SÉPARATION CONTRE SOLIDARITÉ

En raison de l'importance accrue accordée à une approche fondée sur les distinctions, qui met l'accent sur l'indigénéité et la définit selon trois catégories distinctes et séparées, il y a moins de place pour l'autodéfinition de l'expérience autochtone qui n'entre pas « dans la boîte » — par exemple, les Autochtones déplacés, les personnes dont l'indigénéité n'est pas intrinsèquement liée aux revendications territoriales et les Autochtones émancipés (sans statut) aux revendications territoriales, et les Autochtones qui ont été privés de leurs droits (sans statut). Ce faisant, le gouvernement a affirmé son pouvoir sur ce qui constitue une identité autochtone et sur la manière de la définir<sup>17</sup>.

De plus, la conceptualisation fédérale d'une approche fondée sur les distinctions met l'accent sur la propre interprétation juridique du gouvernement fédéral de ce qui constitue l'indigénéité, ce qui lie l'identité autochtone aux revendications territoriales. Cela sert à renforcer les hiérarchies coloniales de l'indigénéité et impose une vision du monde qui n'est tout simplement pas compatible avec les modes de connaissance et d'existence autochtones. Cela menace la solidarité autochtone, ainsi que les principes d'autodétermination, de réciprocité, de respect mutuel et de partage du pouvoir, en encourageant la concurrence entre les groupes pour les ressources et la reconnaissance<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> "Distinctions-Based Approaches." Native Women's Association of Canada, 2021. [Insert Web Link]

<sup>18</sup> Ibid.



## RÉSISTER À LA SÉPARATION, PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ

Comme l'a souligné l'aînée Alma Brooks, l'AFAC conteste l'approche fédérale fondée sur les distinctions et emploie plutôt une approche qui aborde les lacunes du modèle fédéral et y réagit de manière critique. Nous reconnaissons que l'approche fondée sur les distinctions adoptée par le gouvernement fédéral favorise le sexisme et privilégie les communautés liées à des revendications territoriales, ne tenant pas compte des membres de communautés autochtones qui vivent en milieu urbain, qui ont été déplacés ou qui n'ont pas le statut d'Indien inscrit.

Pour combler ces lacunes, nous avons transformé la compréhension de l'approche fondée sur les distinctions pour résister aux approches panautochtones et inclure les communautés qui ont été négligées par le système fédéral. Cette approche contextualise la connaissance par la communauté et tient compte des distinctions entre les expériences vécues des membres de Premières Nations, qui vivent sur et hors réserve ou qui n'ont pas le statut d'Indien inscrit, ainsi que des Métis et des Inuits qui vivent en milieu urbain.





## RÉFLEXION SUR LES DISTINCTIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES



*Posez-vous la question :*

Les expériences particulières vécues par les Premières nations, les Inuits et les Métis sont-elles réellement représentées?

**Plus précisément :**

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis participent-ils réellement à l'élaboration conjointe de cette politique ou de ce programme?

*Des membres de la communauté autochtone sont cités comme dirigeant ou codirigeant le projet :*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



*Posez-vous la question :* \_\_\_\_\_

Avez-vous également tenu compte des expériences vécues par les Autochtones qui vivent dans les réserves et ceux qui vivent hors des réserves, en milieu rural ou urbain, et par les Autochtones inscrits ou non inscrits?

Plus précisément :

Est-ce qu'ils participent à l'élaboration conjointe de la politique ou du programme que vous proposez? Quel effet leur situation peut elle avoir sur la politique ou le programme que vous proposez?



---

---

---

Quel est l'impact de ce programme sur toutes les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones, quel que soit leur lieu de résidence?

Plus précisément :

Les communautés concernées ont-elles été réellement consultées de manière équitable? C'est-à-dire pas seulement les conseils tribaux.



---

---

---

---



*Posez-vous la question :* \_\_\_\_\_

Qui est laissé de côté? Pourquoi?

Plus précisément :

Y a-t-il un moyen de mieux intégrer les voix qui ont été laissées de côté?



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## ASSEMBLAGE : SERVICES D'HÉBERGEMENT POUR LES SURVIVANTES DE LA VIOLENCE

Cette étude de cas vous aidera à mettre en pratique l'approche fondée sur les distinctions dans le contexte des services d'hébergement pour les survivantes de la violence. Prenez en considération la déclaration suivante de l'aînée Alma Brooks :



Prenez en considération un scénario ou un service public, comme un refuge, est requis pour les femmes autochtones dans toutes les grandes villes. Est-ce qu'il y en aurait une pour les membres des Premières Nations, une pour les Métisses et une pour les Inuites? Bien sûr que non. Mais le cadre fondé sur les distinctions du gouvernement fédéral pourrait être invoqué comme une excuse pour ne rien offrir du tout – ce qui obligerait les femmes autochtones à faire appel à des solutions de rechange de la population dominante, qui ne fonctionnent pas pour elles<sup>19</sup>.



Les femmes, les filles et les personnes Deux Esprits et de diverses identités de genre autochtones continuent d'être confrontées à des expériences de violence disproportionnées à l'échelle du Canada, ce qui constitue un génocide continu envers les peuples autochtones. Par conséquent, les services d'hébergement d'urgence et transitionnels font l'objet d'une demande grandissante, vu leur rôle fondamental dans leur réponse de première ligne à ce génocide. De plus, l'accès accru à des services d'hébergement culturellement appropriés et dirigés par des Autochtones a été souligné comme étant un besoin crucial, en 2019, par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles disparues et assassinées, ce qui est exprimé dans l'appel à la justice 4.7 :

<sup>19</sup> Alma Brooks. "Time to Rethink the Model: Distinctions-Based Framework is Colonial, Sexist, and Simply Doesn't Work," *The Hill Times*, April 14, 2021. <https://www.hilltimes.com/2021/04/14/293100/293100>



Appel à la justice 4.7 : (CONT.)



Nous demandons à tous les gouvernements d'appuyer l'établissement et le financement durable à long terme de refuges, d'espaces sûrs, de maisons de transition, de maisons d'hébergement de deuxième étape et de services dirigés par les Autochtones, et libres d'accès pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQI autochtones qui sont sans domicile ou qui vivent une situation précaire, sont aux prises avec l'insécurité alimentaire ou la pauvreté, et fuient la violence ou ont été victimes de violence et d'exploitation sexuelle. Tous les gouvernements doivent veiller à ce que ces refuges, ces maisons de transition, ces maisons d'hébergement et ces services soient adaptés aux besoins culturels des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones, et qu'elles y auront accès indépendamment de leur lieu de résidence<sup>20</sup>.



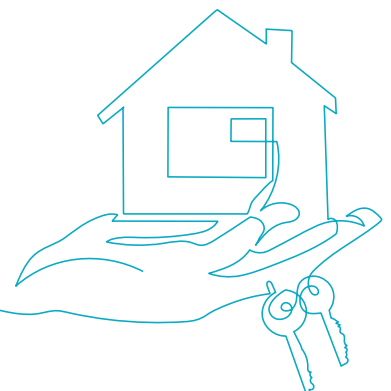
Il y a actuellement plusieurs différents types de services d'hébergement d'urgence à l'échelle du Canada, chacun ayant son mandat, ses programmes, ses exigences d'admissibilité et ses sources de financement. Compte tenu du vaste éventail de lieux géographiques couvert par différents services, il y a également des besoins différents en termes de programmes, de services et d'approches de la pratique selon la communauté desservie.

Certains refuges, y compris certains qui sont situés sur réserve, sont financés partiellement ou au complet par le gouvernement fédéral. D'autres sont financés à l'échelle provinciale, ainsi que par des dons privés et autres formes de financement obtenus par la collecte de fonds. Il a été bien documenté qu'il y a une disparité considérable dans l'accès au financement entre les services d'hébergement sur et hors réserve. Les services offerts sur réserve étant exposés à des obstacles plus formidables pour recevoir des fonds et un soutien durables à long terme<sup>21</sup>. De plus, il se peut que des Autochtones soient incapables d'accéder à certains services à cause de leur emplacement géographique<sup>22</sup>.

20 Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019). <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>

21 Kaitlin Schwan et al. Key Findings: *The State of Women's Housing Need & Homelessness in Canada*. Edited by Arlene Hache et al. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press, 2020. <https://womenshomelessness.ca/wp-content/uploads/Key-Findings-State-of-Womens-Homelessness.pdf>

22 Ibid, 30.



## LA RÉPONSE PROPOSÉE : LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Pour s’acquitter de son engagement défini dans [La voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées](#) et répondre aux appels à la justice de l’Enquête nationale, le gouvernement fédéral a présenté le [Programme pour la prévention de la violence familiale \(PPVF\)](#).

Ce programme a pour but de financer les services d’urgence en matière de violence sexiste, d’élaborer des activités communautaires de prévention de la violence adaptées à la culture, d’accroître la sensibilisation à la violence sexiste, de produire de la recherche et de faciliter la mobilisation des Premières Nations, des Inuits et des Métis relativement à des interventions culturellement appropriées en matière de violence<sup>23</sup>.

[L’Initiative de maisons d’hébergement et de logements de transition pour les Autochtones](#) est une composante du PPVF, qui attribuera environ 724,1 millions \$ pour :

1. **CONSTRUIRE** de nouvelles maisons d’hébergement et de nouveaux logements de transition dans tout le Canada pour les membres des Premières Nations, les Inuites et les Métisses;
2. **SOUTENIR** les coûts opérationnels des nouvelles maisons d’hébergement et nouveaux logements de transition;
3. **AUGMENTER** le financement d’activités de prévention de la violence adaptées à la culture.

De plus, le gouvernement fédéral, en collaboration avec Pauktuutit, s’est engagé à fournir des fonds distincts pour la construction et le fonctionnement continu de nouvelles maisons d’hébergement particulières aux Inuites, qui seront situées dans tout l’Inuit Nunangat et en milieux urbains<sup>24</sup>.

Le gouvernement fédéral a défini des critères d’admissibilité spécifiques et des échéances pour les organisations et les parties communautaires désireuses de placer une demande de financement. À cette fin, le gouvernement a préparé un guide à l’intention des demandeurs, qui peuvent obtenir un formulaire de demande hors ligne sur demande. Le gouvernement fédéral a également décrit le processus de sélection des demandes, en indiquant que si une demande est refusée, elle est automatiquement prise en considération lors de l’étape suivante de l’examen des demandes<sup>25</sup>.

23 « Programme pour la prévention de la violence familiale », Gouvernement du Canada, modif. 2022-12-06 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100035253/1533304683142>

24 « Le gouvernement du Canada s’engage à financer des refuges destinés aux femmes inuites ». Gouvernement du Canada, 27 janvier 2021. <https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada/nouvelles/2021/01/le-gouvernement-du-canada-sengage-a-financer-des-refuges-destines-aux-femmes-inuites.html>

25 Initiative de maisons d’hébergement et de logements de transition pour les Autochtones. Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL). Date de publication : 3 mai 2022. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-de-maisons-dhebergement-et-de-logements-de-transition-pour-les-autochtones>



### ÉLABORER UNE INTERVENTION EN MATIÈRE DE POLITIQUES FONDÉE SUR LES DISTINCTIONS

Compte tenu de cette information, comment pourrait-on faire une analyse critique de la question au moyen d'une optique fondée sur les distinctions? Gardez les questions suivantes à l'esprit pour vous guider dans votre analyse :

Il est utile de passer en revue un éventail de sources lorsqu'on envisage les impacts; consultez la documentation universitaire et la documentation parallèle et prenez en considération les récits et les témoignages des utilisatrices de ces services qui ont dû se débrouiller dans le système des refuges et des fournisseurs de services qui œuvrent dans ces systèmes.



*Posez vous la question :*

**Les expériences vécues par les membres des Premières Nations, les Métisses et les Inuites sont-elles véritablement représentées?**

**Plus précisément :**

**Les membres des Premières Nations, les Inuites et les Métisses participent elles réellement à l'élaboration conjointe de cette politique ou de ce programme?**



---

---

---

---

---

---

---

---



Posez vous la question : \_\_\_\_\_

Avez-vous tenu compte aussi des expériences des Autochtones qui vivent hors réserve plutôt que sur réserve, en milieu rural plutôt qu'en milieu urbain et celles des Autochtones qui n'ont pas le statut d'Indien inscrit plutôt que des individus qui ont ce statut?

Specifically:

Participent-elles à l'élaboration conjointe de la politique ou du programme que vous proposez?

Comment les circonstances qui leur sont propres pourraient elles modeler votre proposition de politique ou de programme? Par exemple, en quoi un programme de refuge pourrait-il être différent si on tenait compte des expériences des utilisatrices en milieu urbain plutôt qu'en milieu rural ou sur réserve plutôt que hors réserve? personnes qui ont le statut d'Indien inscrit relativement à celles qui ne l'ont pas? Qui sont les personnes qui subissent des impacts disproportionnés du fait qu'elles n'ont pas accès au statut?

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---





*Posez vous la question :* \_\_\_\_\_

Quels seront les impacts de ce programme sur toutes les femmes et les personnes de diverses identités de genre autochtones, où qu'elles vivent?

Plus précisément :

Les communautés concernées ont elles été consultées équitablement et véritablement?



Series of horizontal lines for writing.



*Posez vous la question :* \_\_\_\_\_

Qui est laissé de côté? Pourquoi?

Plus précisément :

Y a t il moyen de mieux intégrer les voix qui ont été laissées de côté?



---

---

---

---

---

D'après votre analyse, quelles sont vos recommandations?



---

---

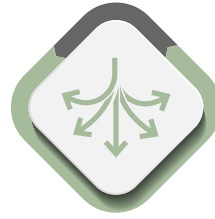
---

---

---

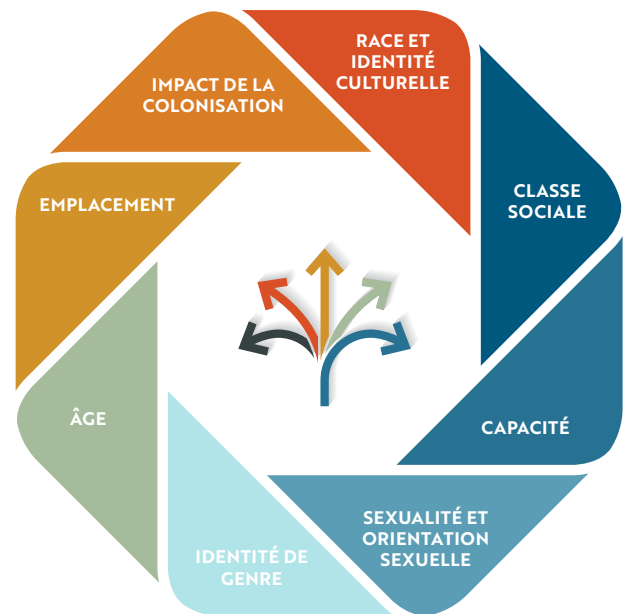


## CONCEPT 2: INTERSECTIONNELLE



« Lorsque les systèmes de race, de classe et de genre dominants convergent ... les stratégies d'intervention fondées uniquement sur les expériences de femmes qui ne partagent pas les mêmes antécédents de classe ou de race seront de peu d'utilité pour aider les femmes qui, en raison de leur race ou de la classe à laquelle elles appartiennent, sont confrontées à des obstacles différents [traduction]<sup>26</sup>. »

La juriste africaine-américaine Kimberlé Crenshaw a inventé le terme « intersectionnalité » en 1991<sup>27</sup>. **L'intersectionnalité** signifie que l'identité de chaque personne a des aspects différents et particuliers qui s'entrecroisent et que ces croisements d'identité modèlent nos expériences de privilège ou d'oppression. Dans son ouvrage précurseur, Mme Crenshaw a illustré la manière dont les intersections multiples de l'identité, comme la race, la classe sociale et le genre, modèlent les expériences de vie des femmes de couleur aux prises avec la violence familiale<sup>28</sup>. Par exemple, les femmes de couleur sont souvent confrontées à des obstacles plus importants lorsqu'elles envisagent de quitter une relation abusive, à cause du racisme dont elles font l'objet lorsqu'elles cherchent à obtenir de l'aide, de même que les effets cumulés du chômage ou du sous emploi, de la pauvreté, du manque de logements sécuritaires ou durables et des obligations relatives aux soins des enfants — tous ces facteurs étant impactés par le sexisme et le racisme<sup>29</sup>.



26 Kimberlé Crenshaw. "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color." *Stanford Law Review*, 43, no. 6 (1991): 1241–1300. <https://doi.org/10.2307/1229039>

27 Ibid., 1241.

28 Ibid., 1245.

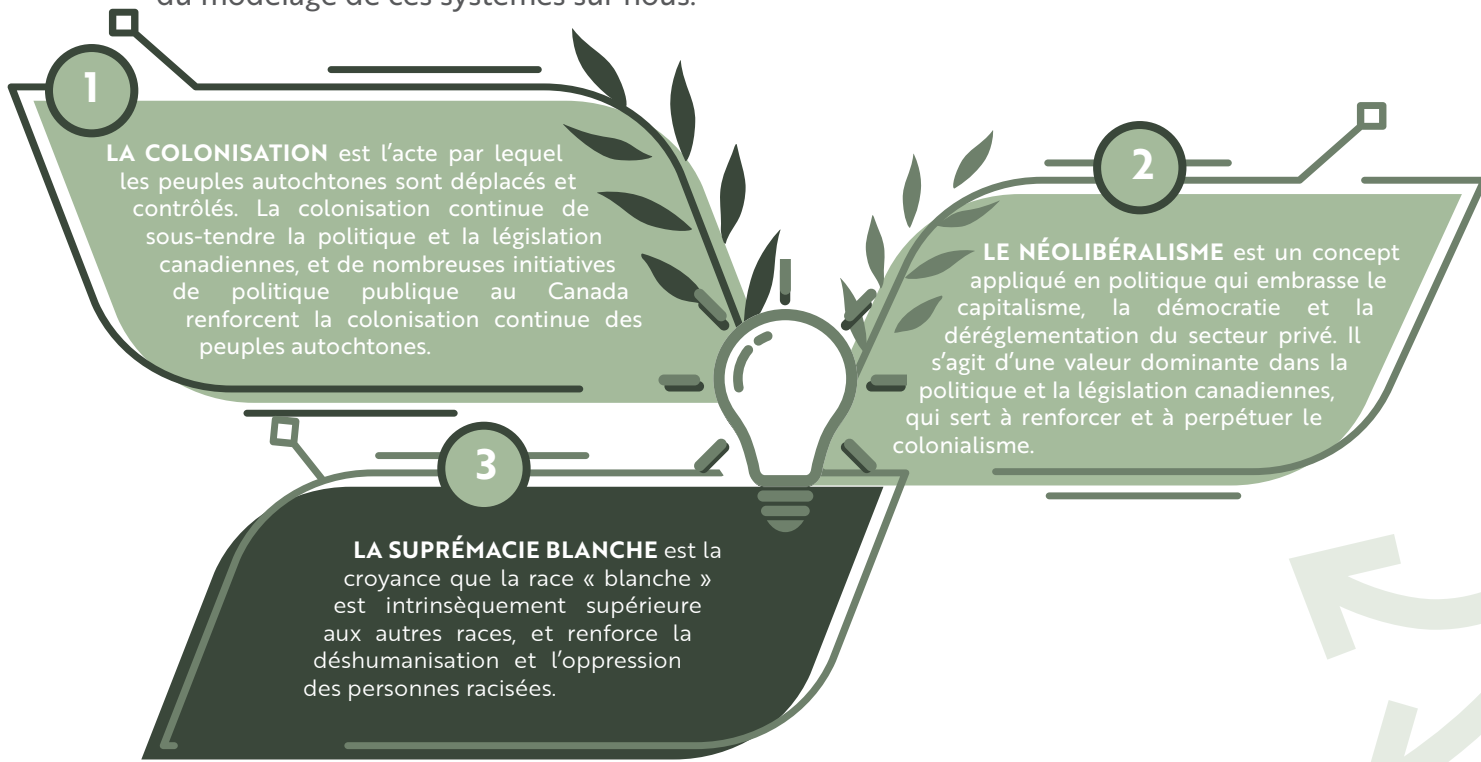
29 Ibid., 1246.

Simultanément, les gens peuvent faire l'expérience de multiples formes de privilège, selon la manière dont ils s'identifient ou selon les circonstances. Considérez vos propres circonstances : demandez-vous si vous avez accès à un logement sécuritaire, à des soins de santé, à un emploi stable ou à d'autres sources de revenus, à la scolarité, à des occasions d'avancement sur le plan économique et autres besoins de base. Puis, franchissez un pas de plus, considérez votre identité : vos antécédents ethnoculturels, votre langue, votre système de croyances religieuses ou votre identité ou expression de genre sont-ils communément ou fortement représentés dans votre communauté? Ces aspects de votre identité sont-ils représentés également dans nos systèmes politiques et nos médias?

Si vous avez répondu par l'affirmative, vous bénéficiez probablement d'un certain niveau de privilège selon différents aspects de votre identité. Cependant, la plupart des gens ont tendance à connaître une combinaison de différents niveaux de privilège et d'oppression. Ce sont les intersections de ces expériences qu'une optique intersectionnelle nous encourage à interroger.

## APPROCHES INTERSECTIONNELLES DES POLITIQUES AU CANADA

En appliquant une optique intersectionnelle au contexte canadien, nous sommes encouragées à considérer les multiples moyens par lesquels notre histoire collective et les différents aspects de notre identité convergent pour modeler notre expérience de vie. Cela comprend l'examen des impacts de la **colonisation**, de la **suprémacie blanche** et du **néolibéralisme** sur notre société, y compris nos systèmes de gouvernance et les politiques qui ont été modelées par ces systèmes. Cela comprend aussi l'examen de l'effet du modelage de ces systèmes sur nous.



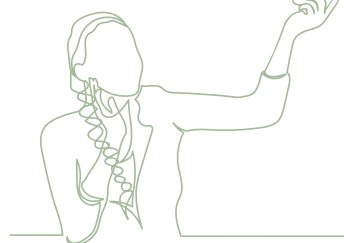


## POSITIONNALITÉ

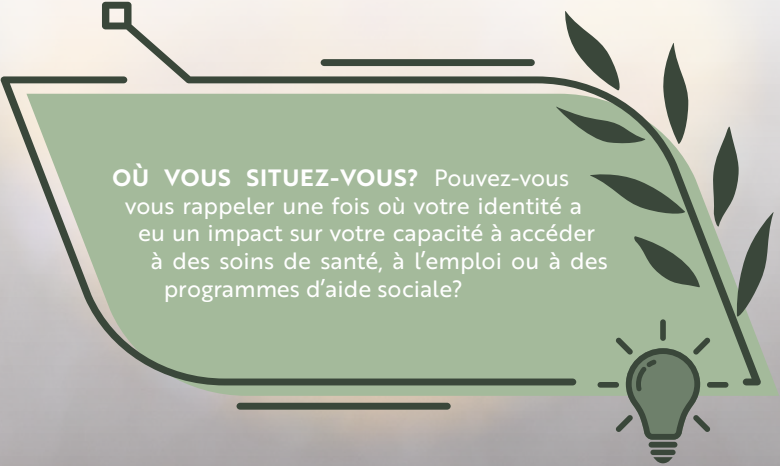
La première étape de la mise en œuvre d'une approche intersectionnelle des politiques est d'abord une réflexion interne; comme nous l'avons déjà mentionné, les politiques n'existent pas dans le vide. Elles sont fortement influencées par les valeurs sociétales, l'idéologie politique et les acteurs qui participent eux-mêmes à l'établissement des politiques. Ainsi, il est bon de réfléchir à l'effet que votre **positionnement**<sup>30</sup> pourrait avoir sur votre approche de l'élaboration des politiques, notamment en réfléchissant à l'influence de vos valeurs et de vos croyances sur votre prise de décisions.

**POSITIONNALITÉ** fait référence à la manière dont vos différentes intersections d'identité, de valeurs personnelles, de points de vue et d'emplacements dans le temps et l'espace (c'est-à-dire vos différentes positions) influencent sur votre compréhension du monde. Ce terme montre également que ces positions sociales et spatiales ne sont pas fixes, mais plutôt fluides et changeantes en fonction des différents contextes. Votre positionnement détermine à la fois le type de connaissances que vous possédez et celles que vous produisez.

En réfléchissant à votre positionnement et à l'influence qu'il peut avoir sur votre approche de l'analyse et de l'élaboration des politiques, vous pouvez commencer à débusquer et à corriger tout préjugé qui peut avoir une influence sur votre travail. Réfléchir à votre positionnement vous aidera aussi à reconnaître les forces et les limites de vos connaissances. Ce peut être également un moyen utile de déterminer à qui vous devriez vous adresser dans votre processus de consultation.



30 Luis Sánchez. "Positionality." In *Encyclopedia of Geography*, edited by Barney Warf, 2258. Thousand Oaks: Sage, 2010. <http://dx.doi.org/10.4135/9781412939591.n913>



**OÙ VOUS SITUEZ-VOUS?** Pouvez-vous vous rappeler une fois où votre identité a eu un impact sur votre capacité à accéder à des soins de santé, à l'emploi ou à des programmes d'aide sociale?





## CARTOGRAPHIER VOTRE POSITIONNALITÉ

L'activité suivante, la **Carte d'identité sociale**<sup>31</sup>, est une adaptation de la trousse d'outils de l'AFAC fondée sur la communauté, initialement élaborée par Jacobson et Mustafa pour favoriser l'autoréflexion chez les chercheurs. Elle a été réintroduite ici comme moyen de guider les décideurs dans l'application d'une optique d'autoréflexion intersectionnelle de l'analyse des politiques et du développement.

### MODE D'EMPLOI DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE

ÉTAPE

01

Notez où vous vous situez relativement aux aspects généraux de l'identité (par exemple la classe sociale, la race, le genre). Toutes les catégories ne s'appliquent pas à vous. Il peut manquer certaines catégories puisque tout le monde ne correspond pas à une seule case. Remplissez les catégories de la manière qui a le plus de sens pour vous ou ajoutez-en.

ÉTAPE

02

Notez l'impact de ces positions sur votre vie. Par exemple, faites référence à l'échantillon de carte d'identité sociale.

ÉTAPE

03

Reconnaissez les émotions, les sentiments ou les valeurs qui peuvent être liés aux impacts définis au second niveau. Franchissez une autre étape par la réflexion critique sur les impacts de ces sentiments :

- comment vous interagissez avec les personnes qui subiront les impacts de la politique ou du programme que vous proposez. Considérez votre position en tant que décideur en matière de politiques et tout déséquilibre qui existe entre vous et la communauté à laquelle vous vous adressez;
- quelles questions vous choisissez de prendre en compte et pourquoi;
- comment vous envisagez la mobilisation et la recherche en matière de politiques;
- comment vous interprétez les résultats.

31 Danielle Jacobson and Nida Mustafa. (2019). "Social Identity Map: A Reflexivity Tool for Practicing Explicit Positionality in Critical Qualitative Research," *International Journal of Qualitative Methods* 18 (2019): 1–12. <https://doi.org/10.1177%2F1609406919870075>



# Niveau 1 POSITIONS

# Niveau 2 IMPACTS

# Niveau 3 ÉMOTIONS, SENTIMENTS, VALEURS

Neurodivergent/e,  
valide

Coûts des médicaments et des soins de santé mentale, obstacles au bien être

Privilège de la validité, aux dimensions hétéro

- Un « handicap caché » paraît neurotypique.
- Les coûts liés aux difficultés d'apprentissage sont extrêmement frustrants et sont ressentis comme limitants, exténuants.
- Grossophobie internalisée/humiliation à cause des normes sociétales concernant le corps et du fait d'être née fille — nécessité de questionner et de démanteler ces comportements, pensées et sentiments
- Accès à de nombreux espaces, absence de jugement fondé sur la taille ou la capacité

Race mixte— Chakma (Autochtones sud asiatiques), Irlandais, « Canadiens » de première génération

Proximité de la blancheur, privilège des personnes qui ont la peau blanche/pâle, entre deux mondes, colonisateur

Violence coloniale, traumatisme multigénérationnel, sujet colonial déplacé

- Complice de l'occupation des territoires autochtones, reproduction de la violence coloniale
- Microagressions raciales compliquées selon les lieux, l'ethnicité ambiguë, les identités complexes, le sentiment d'appartenance—qui suis je? Quelle est la communauté qui me réclame?
- Perte de culture, de langue, de territoire et d'identité, absence de lien au territoire chakma
- Expériences de dépossession, traumatisme des parents et assimilation
- Pauvreté des Irlandais et et traumatisme multigénérationnel, toxicomanies, maladie mentale

Diplôme universitaire (troisième cycle)

Accès à la mobilité économique ascendante

Dettes d'études accablantes

- Chance d'avoir pu bénéficier de possibilités de carrière meilleures et plus satisfaisantes
- Stress d'avoir un montant si important de dette d'études à rembourser, crainte de ne pas pouvoir y arriver
- Quand même un investissement dans mon avenir

Queer, femme cisgenre

Privilège cisgenre, expérience vécue en tant que femme

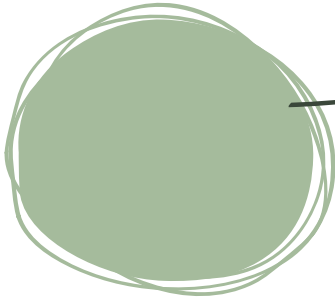
Passer pour hétérosexuelle, queerphobie internalisée

- J'ai accès à beaucoup de ressources à cause de ma positionnalité—par exemple, je n'ai pas de difficulté à trouver des toilettes ou des chambres d'essayage que je peux utiliser.
- Éducation catholique, hétéronormativité internalisée, valeurs coloniales que j'essaie de désapprendre
- Dans bon nombre d'endroits, je ne me sens ni vue ni représentée de manière authentique.

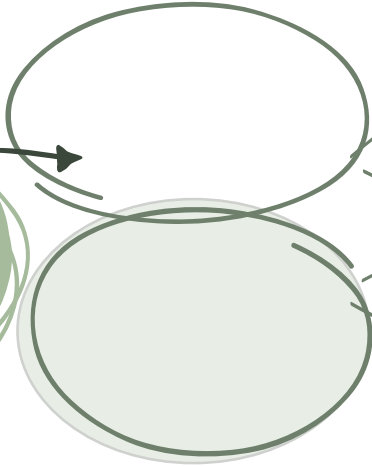
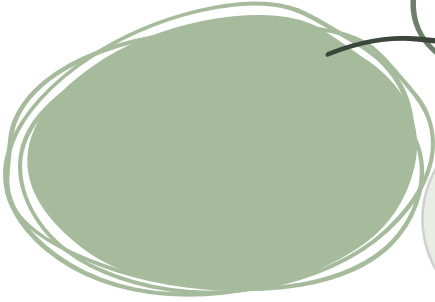
*Tier 1*  
POSITIONS

*Tier 2* IMPACTS

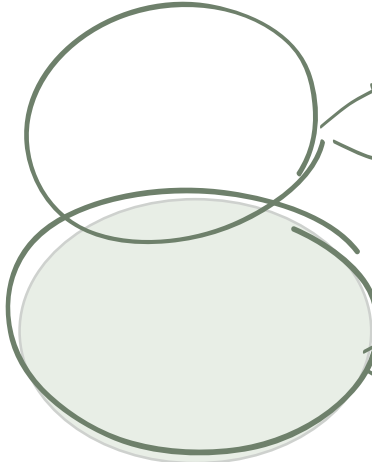
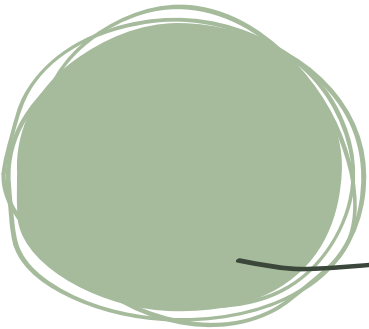
*Tier 3* EMOTIONS, FEELINGS, VALUES



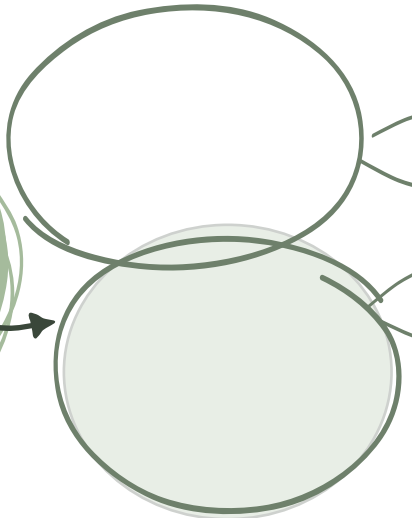
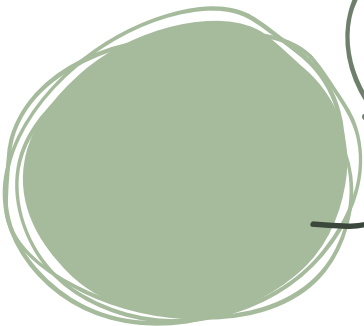
A rectangular box with a green border and horizontal dotted lines for writing, representing Tier 3 emotions, feelings, and values.



A rectangular box with a green border and horizontal dotted lines for writing, representing Tier 3 emotions, feelings, and values.



A rectangular box with a green border and horizontal dotted lines for writing, representing Tier 3 emotions, feelings, and values.



A rectangular box with a green border and horizontal dotted lines for writing, representing Tier 3 emotions, feelings, and values.



Les intersections de nos identités déterminent si nous avons accès à certains programmes et à certaines politiques et comment nous en faisons l'expérience.

## PENSER DANS LES INTERSECTIONS

Utilisez ce tableau pour déterminer comment votre intervention en matière de politiques ou de programme manifeste une approche intersectionnelle. Inscrivez des indicateurs clairs qui démontrent comment votre politique ou votre programme atteint (ou non) cet objectif. Si une question ne s'applique pas, expliquez pourquoi. Cette démarche vous aidera à rendre des comptes relativement à une approche intersectionnelle tout au long du processus d'élaboration des politiques.

*Posez vous la question :* \_\_\_\_\_

Est-ce qu'on tient compte dans ce programme ou cette politique de la manière dont les identités qui s'entrecroisent modèlent l'accès et les expériences des politiques et des programmes?

Par exemple:

- Est-ce que la politique ou le programme est accessible?
- À qui est-elle ou est-il accessible? Qui est laissé de côté et pourquoi?




---



---



---



---



---



---



*Posez vous la question :* \_\_\_\_\_

Est-ce que ce programme ou cette politique tient compte des impacts de la colonisation?

Par exemple:

- Avez-vous pris en compte les expériences des Autochtones, y compris les personnes qui ont été émancipées, déplacées ou qui n'ont pas le statut d'Indien inscrit?
- Qu'en est-il des personnes qui vivent en milieu urbain ou hors réserve?




---



---



---



---

Avez-vous respecté les principes de l'éthique dans vos échanges avec la communauté sur laquelle cette politique aura un impact?

Par exemple:

- Comment les voix communautaires sont-elles centrées?
- Comment avez-vous rémunéré la communauté pour ses contributions?




---



---



---



---

---

---

---

---

---

---

---

---

Y a t il des conditions d'admissibilité particulières ou des moyens d'évaluer quelles conditions les communautés ou les demandeurs doivent satisfaire?

Par exemple:

- Si oui, pourquoi ces exigences sont-elles en place?
- Avez-vous des preuves et des justifications suffisantes pour soutenir ces exigences?
- Ces exigences améliorent-elles la politique ou le programme?



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





*Posez-vous la questions :* \_\_\_\_\_

Quel est l'impact de votre positionnement, ou des intersections de votre identité, sur votre approche de l'élaboration des politiques et des programmes?

**For Example:**

- Quel est votre cadre de référence ou comment vivez-vous la politique sociale?
- Comment composerez-vous éthiquement avec d'autres cadres de référence ou des personnes dont les expériences de vie diffèrent des vôtres dans votre travail d'élaboration de politiques?




---

---

---

---

---

---

---

---

*Reflection*

Quelles autres questions pourriez-vous vous poser pour vous assurer que votre approche découle d'une optique intersectionnelle?

---

---

---

---

---

---

---

---





### CONCEPT 3: DIVERSITÉ DE GENRE



La colonisation a eu des répercussions graves sur la manière dont nous vivons et exprimons actuellement le **genre** et la **sexualité**. Nous n'avons pas toujours été exclusivement des hommes et des femmes. Avant le contact avec les Européens, les femmes et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones avaient des rôles importants et elles étaient valorisées de manière égale. Les nations autochtones dans leur ensemble étaient autodéterminées et autonomes, et les principes de respect, de réciprocité et d'interdépendance étaient maintenus.

LE GENRE fait référence à la façon dont la masculinité et la féminité sont perçues et définies, socialement ou culturellement.

Il est important de ne pas confondre le genre et le sexe; le sexe est biologique et fait référence aux chromosomes, aux organes génitaux, aux organes reproducteurs et aux autres caractéristiques sexuelles physiques d'une personne. Le sexe et le genre ne s'équivalent pas.



LA SEXUALITÉ désigne l'attraction émotionnelle, romantique, physique ou sexuelle d'une personne pour les autres. La sexualité est fluide; elle existe sur un spectre et peut changer tout au long de la vie.

Dès leur premier contact avec les colons, les peuples autochtones ont été forcés d'assimiler et d'adopter des notions colonisées de genre et de sexualité, y compris les genres et la sexualité binaires. Ces attitudes ont été fortement renforcées à la fois par les lois et les réponses politiques (par exemple, dans le cadre de la *Loi sur les Indiens*), ainsi que par les impacts des pensionnats où prévalait la ségrégation des sexes, ce qui délimitait et renforçait des rôles de genre stricts<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> Leanne Betasamosake Simpson, *As We Have Always Done: Indigenous Freedom Through Radical Resistance*, University of Minnesota Press, 2017. <https://doi.org/10.5749/j.ctt1pw77c>



## PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DE GENRE DANS LES RÉPONSES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

*Posez-vous la question :*

Est-ce la politique ou le programme est inclusif et non binaire, reconnaissant que le sexe, la sexualité et le genre sont des spectres?

### Plus précisément

- Quels sont les points de vue représentés par ce programme ou cette politique?
- Qui a été laissé de côté? Pourquoi?

Est-ce que ce programme ou cette politique est centré sur des valeurs ou des façons d'être hétéronormatives, trans-exclusives ou binaires?

### Specifically:

- Qu'est-ce qu'on peut faire pour changer cette situation?

**L'HÉTÉRONORMATIVITÉ** fait référence à l'hypothèse ou à la compréhension sociale prédominante selon laquelle l'hétérosexualité est la « norme ». Cependant, une compréhension décolonisée de la sexualité reconnaît que la sexualité, comme le genre, existe sur un spectre et est vécue différemment par chacun.





Posez vous la question : \_\_\_\_\_

Compte tenu des impacts de la colonisation, quelles sont les réalités contemporaines vécues par les femmes et les personnes Deux Esprits et de diverses identités de genre autochtones dans ce contexte culturel/communautaire particulier?

**Plus précisément**

- Est-ce que l'intervention proposée aborde ces réalités? Comment?




---



---



---



---

Les savoirs, les façons d'être et les rôles distincts des femmes et des personnes Deux Esprits et de diverses identités de genre autochtones sont ils intégrés ou récupérés dans cette réponse politique?

**Plus précisément :**

- Avez-vous tenu une consultation appropriée ou impliqué les bonnes personnes pour commencer à réhabiliter ce savoir?




---



---



---



---

Par conséquent, la colonisation continue d'influer sur la manière dont les gens croient qu'ils devraient paraître, penser et agir; toute divergence des expressions socialement acceptables de la sexualité et du genre est punie. Les impacts de cette oppression sont également ressentis latéralement (parmi et entre les Autochtones), puisqu'on a interdit à bon nombre de jeunes Autochtones d'apprendre les notions décolonisées de genre. Les personnes queer, trans, de diverses identités de genre et Deux Esprits autochtone continuent d'être confrontées à des manifestations de violence et d'oppression systémiques continues et directes, y compris des taux disproportionnés de violence et d'iniquité socioéconomique<sup>33</sup>.

## Reflection

Considérez les points de vue présentés dans cette vidéo et demandez-vous :

1. Comment les systèmes, les politiques et les règles qui m'entourent pourraient-ils être différents si la fluidité des genres était la norme? Par exemple, pensez aux toilettes, aux équipes sportives et aux autres espaces où la ségrégation des sexes est la norme.
2. Quel rôle jouent les politiques dans le modelage des attitudes sociales envers la diversité de genre? Quels sont les impacts de ces attitudes pour les personnes Deux Esprits, transgenres et de diversité de genre?



BBC World Service. (July 31, 2020). Gender Identity: 'How Colonialism Killed My Culture's Gender Fluidity' [Identité de genre : 'Comment le colonialisme a tué la fluidité des genres de ma culture'] [Video/vidéo].

YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=AqEgsHGik-s>

<sup>33</sup> National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. *Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls*. (2019). <https://www.mmiwg-ffada.ca/final-report/>



## AUTRES RESSOURCES UTILES

### RESTAURER LE CERCLE

L'AFAC a publié récemment un programme d'apprentissage électronique intitulé « Rétablir le cercle », à propos de la prestation de services intersectionnels culturellement sécuritaires et tenant compte des traumatismes subis avec et pour des personnes 2ELGBTQ+ autochtones qui ont une expérience vécue de la violence basée sur le genre. Ce programme, qui s'adresse aux prestataires de services, est divisé en deux cours d'autoformation qui permettent à l'apprenant de travailler à son propre rythme. La formation porte sur la reconnaissance et la célébration de la diversité de la sexualité humaine et de l'identité de genre, ainsi que sur une compréhension grandissante entourant les histoires, les forces culturelles, la résilience et les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes 2ELGBTQ+ autochtones à cause de la colonisation et de la discrimination intersectionnelle. La formation explore aussi les impacts de la discrimination intersectionnelle sur les personnes 2ELGBTQ+ dans le contexte de la prestation de services, et propose des cadres et des outils aux prestataires de services pour les aider à atténuer ces impacts.

### TERMES « QUEER » SELON OUTSASKATOON

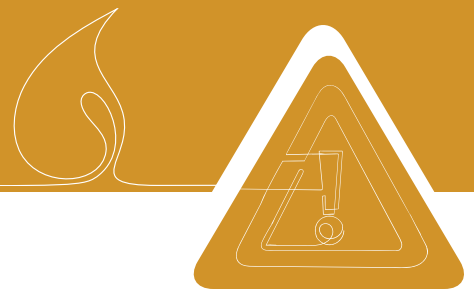
L'organisation OutSaskatoon a compilé une liste exhaustive de termes courants et de définitions pour appuyer l'apprentissage du langage entourant l'identité, la sexualité et l'expression de genre.

### ÉTUDE DE CAS : L'EXPÉRIENCE GENRÉE DES AVIS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Un avis sur la qualité de l'eau potable est émis par le gouvernement fédéral pour empêcher les communautés de consommer de l'eau contaminée ou qu'il ne serait pas sécuritaire d'utiliser ou de boire. Cette expérience est malheureusement une préoccupation constante pour de nombreuses communautés autochtones à l'échelle du Canada. Beaucoup de familles sont obligées de faire bouillir leur eau avant de la consommer ou de s'abstenir complètement de l'utiliser. Cette situation a des impacts aussi sur la capacité des Autochtones, en particulier les mères et autres personnes qui dispensent des soins aux membres de leur famille, qu'il s'agisse de laver du linge ou de prendre une douche. En effet, le manque d'accès constant à de l'eau salubre est une crise majeure qui persiste.

Le Canada est connu comme l'un des pays les plus riches en eau au monde. Dans un pays fier de ses innovations mondiales et de son multiculturalisme, pourquoi y a-t-il encore des communautés autochtones qui sont privées du droit fondamental de la personne qu'est l'accès à de l'eau potable propre, sécuritaire et fiable?





## QUESTIONS ET FAITS :

- ✚ Malgré les promesses du gouvernement fédéral de lever les avis sur la qualité de l'eau potable à long terme avant 2021, il y avait encore 34 de ces avis dans 29 communautés au Canada en date du 21 mars 2022<sup>34</sup>.
- ✚ Il reste sept avis sur la qualité de l'eau potable dans six communautés en Saskatchewan, trois dans trois communautés au Manitoba et 24 dans 20 communautés en Ontario<sup>35</sup>.
- ✚ De nombreuses communautés se sont retrouvées dans l'incapacité de puiser de l'eau dans les lacs ou les cours d'eau locaux, comme le faisaient auparavant leurs ancêtres, à cause de la pollution permanente. Ce problème persiste et empire avec les générations<sup>36</sup>.
- ✚ L'insécurité de l'eau dans les communautés autochtones va beaucoup plus loin que la qualité de l'eau. L'accessibilité, la gestion des eaux usées et des égouts et l'approvisionnement par des conduites d'eau font également problème<sup>37</sup>.
- ✚ Dans des cas graves, des gens peuvent devoir être évacués de leur domicile et obligés de vivre dans des hôtels pour un certain temps<sup>38</sup>.
- ✚ Les enfants comme les adultes souffrent de différents types de maladies de la peau, comme la dermatite atopique, des éruptions cutanées et des gales<sup>39</sup>.

Le financement des infrastructures est un long processus compliqué, qui s'enlise dans les files d'attente. Puisque le gouvernement n'en fait pas une demande urgente, les études de faisabilité et les propositions de projets présentées par les communautés autochtones deviennent désuètes et la situation se détériore<sup>40</sup>.

Par conséquent, les communautés sont incitées à embaucher le plus bas soumissionnaire pour réaliser leurs projets d'infrastructure et d'accorder la préférence au moindre coût plutôt qu'à la gestion de la qualité.



34 "Ending Long-Term Drinking Water Advisories," Government of Canada, April 29, 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1506514143353/1533317130660>

35 Government of Canada, 2022.

36 Deborah McGregor. "Indigenous Women, Water Justice and Zaagidowin (Love)," *Canadian Woman Studies* 30, no. 2/3 (2014): 71–78. <https://cws.journals.yorku.ca/index.php/cws/article/viewFile/37455/34003>

37 Atanu Sarkar, Maura Hanrahan, and Amy Hudson. "Water Insecurity in Canadian Indigenous Communities: Some Inconvenient Truths," *Rural and Remote Health* 15, no. 4 (2015): 3354. <https://doi.org/10.22605/RRH3354>

38 "The New Reality: Why Are Some First Nations Still Without Clean Drinking Water?" Global News. February 20, 2021. Video, 22:03. <https://www.youtube.com/watch?v=a5zYtlwMJ2Y>

39 Global News, 2021.

40 Ibid.



À cause de la négligence dont le gouvernement fait preuve en ne garantissant pas de l'eau propre dans les communautés, les enfants ont l'air malpropres. Cette situation entraîne la crainte que les enfants soient confiés au système de protection de l'enfance et donc retirés à leur famille et privés de leurs traditions.

## RÉFLÉCHIR À L'ACSPC

**CONSIDÉRATION :** De nombreuses politiques et approches annoncées par le gouvernement ne tiennent pas compte du traumatisme historique qu'ont subié l'eau et la terre ou de la relation que les femmes et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones ont avec l'eau.

« 'Les rôles traditionnels des femmes autochtones ont été perturbés et interrompus par la colonisation.' Les femmes autochtones sont considérées comme des protectrices de la terre et des guérisseuses traditionnelles, mais ce qu'elles ont à dire au sujet de l'injustice sociale relative à l'eau est dénigré [traduction]<sup>41</sup>. »

**CONSIDÉRATION :** Pensez aux impacts du manque d'accès à de l'eau propre et sécuritaire pour les femmes qui ont leurs menstruations ou les gens qui ont des enfants.

« Certaines femmes craignent d'être dénoncées auprès des services de protection de l'enfance parce que les vêtements de leurs enfants sont sales – mais elles n'ont pas accès à de l'eau propre pour pouvoir laver les vêtements de leurs enfants, pour commencer. Qu'est-ce que nous sommes censées faire [traduction]<sup>42</sup>. »

**Considération :** Les modes de connaissance et d'existence autochtones sont largement exclus de l'élaboration des politiques et des programmes, qui a tendance à s'appuyer fortement sur des approches centrées sur les modes de vie occidentaux. Par exemple, la perte du partage des connaissances par l'intermédiaire des récits de la création a eu des impacts néfastes sur l'identité des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones.

41 Mary Kate Dennis and Finn McLafferty Bell. "Indigenous Women, Water Protectors, and Reciprocal Responsibilities," *Social Work* 65, no. 4 (2020): 378–386. doi:10.1093/sw/swaa033

42 Citation d'une participante aux cercles de partage de l'ACSCP, du 21 au 23 mars 2022.



« L'identité d'une femme autochtone est établie par son identité particularisée en fonction du territoire, qui situe de manière unique le savoir autochtone dans un paysage aquatique particulier et crée des responsabilités d'attention à l'eau, qui est liée à un récit de la création [traduction] »<sup>43</sup>.

« Il y a des initiatives qui cherchent à mobiliser les femmes pour résoudre ce problème (par exemple, en embauchant des femmes et des personnes de diverses identités de genre comme techniciennes dans les installations de traitement de l'eau). Dans certains cas, toutefois, les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui participent à ces projets sont la cible du racisme et du sexisme continus de leurs collègues [traduction] »<sup>44</sup>.

## Reflection

D'après les considérations ci dessus, quelles seraient vos recommandations aux décideurs en matière de politiques qui tentent d'aborder la question? Par exemple :

1. Soutenir les communautés autochtones dans le développement de leurs capacités et la mise en place des infrastructures nécessaires pour arriver des solutions qui leur conviennent
2. Prioriser la consultation des femmes et des personnes de diverses identités de genre pour la résolution de la crise de l'eau et mettre en place des mécanismes de sécurité pour encourager et soutenir leur participation continue.

---

---

---

---

43 Patricia Hania. "Revitalizing Indigenous Women's Water Governance Roles in Impact and Benefit Agreement Processes Through Indigenous Legal Orders and Water Stories," *Les Cahiers de droit* 60, no. 2 (2019): 519–556. <https://doi.org/10.7202/1060985ar>

44 "The New Reality: Why Are Some First Nations Still Without Clean Drinking Water?" *Global News*. February 20, 2021. Video, 22:03. <https://www.youtube.com/watch?v=a5zYtlwMJ2Y>



## CONCEPT 4: LE SAVOIR AUTOCHTONE



« Dès que l'on dit que c'est une question d'analyse, on tombe dans le piège d'un regard occidental et de penser 'oh, il s'agit simplement de s'assurer qu'on a assez de points de données d'hommes et de femmes dans l'analyse' et ce n'est qu'une petite partie. C'est aussi une question de positionnalité, de relations, de pratiques et de mobilisation [traduction]<sup>45</sup>. »

L'ACSCP est fondée tout d'abord sur la relationalité. Au cœur d'une vision autochtone du monde, nos relations entre nous et à la terre sont fondamentales pour favoriser le respect mutuel et la réciprocité. Cela se traduit dans les politiques par la pratique de l'établissement de relations, tant formelles qu'informelles.

L'ACSCP a évolué en réponse au cadre fédéral, un cadre qui était fondé sur des catégories coloniales d'exclusion. Le cadre de l'ACSCP a transformé cette approche avec son intention de réduire les dommages et de favoriser l'inclusion dans les approches fédérales de l'élaboration des politiques. Nous utilisons le langage de l'analyse pour fusionner les modes de connaissance occidentaux et autochtones, facilitant ainsi un dialogue concret avec les décideurs et les chercheurs.

<sup>45</sup> Carlos E. Sanchez-Pimienta et al. "Implementing Indigenous Gender-Based Analysis in Research: Principles, Practices, and Lessons Learned," *International Journal of Environmental Research and Public Health* 18, (2021): 11572. <https://doi.org/10.3390/ijerph182111572>





## ANCREDER LES POLITIQUES DANS DES MODES DE CONNAISSANCE AUTOCHTONES

*Posez-vous la question :*



Est-ce que le programme ou la politique accorde de la valeur aux modes non occidentaux de connaissance et de transmission du savoir?

### Plus précisément :

- Est-ce que le programme ou la politique intègre de manière significative les contes, les cérémonies, les cercles de partage ou l'apprentissage sur le terrain?
  - Les détenteurs du savoir autochtone ont-ils contribué, ou participé de manière significative au processus d'élaboration de la politique?
  - Avez-vous consulté des sources extérieures au regard occidental?

**LE REGARD OCCIDENTAL, OU LE REGARD COLONIAL**, fait référence à l'influence du colonialisme et de l'eurocentrisme sur notre perception des autres. Les identités, les pratiques, les modes de connaissance des autres peuples et leurs façons d'être dans le monde.

Le regard occidental tend à renforcer le mythe selon lequel le savoir purement savant ou institutionnel (comme la recherche universitaire) est la seule forme objective ou valable de création et de partage des connaissances. Pour résister au regard occidental, nous devons commencer à changer d'orientation et à valoriser d'autres modes de connaissance - y compris l'apprentissage de la terre et des relations.





*Posez-vous la question :* \_\_\_\_\_

Les principes autochtones sont-ils centrés sur l'autodétermination?

**Plus précisément :**

- Avez-vous pris le temps d'établir des relations?
- Quelle est l'intention derrière ce travail?
- Comment cette intervention politique favorisera-t-elle l'autodétermination autochtone?



Quelles étaient les relations de parenté, les conceptions de la sexualité et du genre, les structures de gouvernance, les traditions juridiques et les valeurs culturelles de cette communauté particulière avant la colonisation?

**Plus précisément :**

- De quelles façons pouvons-nous travailler pour rétablir l'équilibre et le bien-être social, culturel, politique et économique de ces communautés?



---

---

---

*Posez-vous la question :* \_\_\_\_\_

**Comment les structures et idéologies communautaires préexistantes ont-elles été modifiées par les processus de colonisation?**

**Plus précisément**

- L'intervention politique proposée tient-elle compte de ces considérations?
- Comment?



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





## CONCEPT 5: TRAUMATISMES SUBIS



Le legs de la *Loi sur les Indiens*, nous a fait voir comment la politique sociale a été militarisée par le gouvernement du Canada pour servir d'outil à la poursuite de la violence coloniale. Ainsi, les politiques et les programmes doivent tenir compte des répercussions des traumatismes, y compris les traumatismes intergénérationnels, sur les modes de connaissance et de vie autochtones. À un niveau systémique et personnel, le traumatisme intergénérationnel continue d'avoir un impact sur l'expérience vécue des Autochtones; c'est un héritage direct des pensionnats et de la violence coloniale continue au Canada.

On parle de traumatisme intergénérationnel lorsque le traumatisme est transmis par inadvertance aux générations suivantes par des moyens biologiques, psychologiques, environnementaux et sociaux. L'héritage des pensionnats est un exemple bien documenté de ce phénomène, comme en témoignent les survivants autochtones de tout le pays et la Commission de vérité et de réconciliation.

Les pensionnats canadiens ont délibérément soumis les Autochtones à de multiples formes de violence, les privant de leur langue, de leurs valeurs culturelles, de leurs relations entre eux et avec la terre, et de leur façon de connaître et d'être dans le monde. Les enfants qui sont devenus adultes dans ce système ont été tellement marqués que ce traumatisme résiduel a été transmis à leurs enfants, aux enfants de leurs enfants, et ainsi de suite.

Cependant, la résistance autochtone a persisté dans tout le pays. Aujourd'hui encore, la résurgence autochtone, l'autodétermination et la récupération des connaissances continuent de combattre l'héritage des pensionnats.



Une [approche des politiques tenant compte des traumatismes subis](#)<sup>46</sup> adaptée de Bowen & Murshid, nécessite de se concentrer explicitement sur :

### SÉCURITÉ

- les initiatives politiques doivent tenir compte des impacts des traumatismes en atténuant le risque de retraumatisation. Les réponses politiques se concentrent sur la **réduction des dommages** et priorisent la sécurité des communautés touchées;

### FIABILITÉ ET TRANSPARENCE

- ce qui exige le **respect mutuel**, la **réciprocité** et un **engagement consensuel et pleinement informé**;

### COLLABORATION ET SOUTIEN PAR LES PAIRS POLICY

- les initiatives de politiques utilisent une approche sans jugement, ce qui implique de rencontrer les gens là où ils en sont, sans aucune attente ou supposition quant à leurs besoins;
- les décideurs politiques engagent la conversation avec les personnes qui ont une expérience vécue, à la fois pour diriger le travail et pour s'assurer qu'elles sont correctement rémunérées et reconnues pour leurs contributions;

### AUTONOMISATION

- l'accent est mis sur les forces des peuples autochtones. Les décideurs doivent reconnaître les utilisations passées et actuelles de la politique en tant qu'outil de violence coloniale, et chercher à souligner l'autodétermination et la résilience des peuples autochtones plutôt que de les cataloguer comme des produits du traumatisme;

### CHOIX

- pour faciliter le choix, les politiques et les programmes doivent être centrés sur la personne. Cela signifie qu'il faut centrer les besoins, les perspectives et les voix de la communauté touchée, en veillant à ce que l'autonomie de la communauté soit encouragée tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique.

46 Elizabeth A. Bowen and Nadine Shaanta Murshid. "Trauma-Informed Social Policy: A Conceptual Framework for Policy Analysis and Advocacy," *American Journal of Public Health* 106, no. 2 (2016): 223–220. <https://dx.doi.org/10.2105/AJPH.2015.302970>





## MISE EN ŒUVRE D'UNE ANALYSE DES POLITIQUES TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES

Une approche tenant compte des traumatismes se concentre sur les solutions qui créent la sécurité et l'autonomisation des femmes et des personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones en fonction de leurs forces et des ressources individuelles et communautaires à leur disposition.

*Posez-vous la questions :* \_\_\_\_\_

Avez-vous tenu compte du rôle que jouent les politiques sociales dans la perpétuation du traumatisme intergénérationnel?

**Plus précisément :**

- Est-ce que l'intervention politique proposée en tient compte?



*Posez-vous la questions :* \_\_\_\_\_

Does your policy or program promote safety?

**Plus précisément :**

- Does it reduce or prevent harm? How?



---

---

---

---

Is your policy preventative or responsive?

**Specifically:**

- Considering the issue you are trying to address, would a preventative approach or a responsive approach fit better?

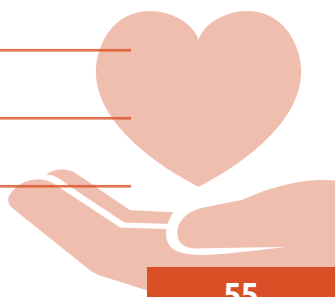


---

---

---

---





*Posez-vous la questions :*

Avez-vous pris en compte la possibilité qu'un traumatisme puisse avoir un impact sur la capacité d'une personne à s'impliquer dans votre politique ou programme ou à y accéder?

**Plus précisément**

Quelles informations faut-il obtenir pour évaluer l'admissibilité au programme des demandeurs ou des participants?

**Y a-t-il des mesures de protection ou d'autres pratiques coordonnées de partage de l'information qui peuvent être utilisées pour réduire la fréquence à laquelle une personne doit expliquer encore une fois les circonstances de sa situation?**




---



---



---



---



---



---



---



---

Par exemple, si vous rédigez des politiques dans le but de mettre en œuvre un programme de financement et que votre cible démographique est constituée de prestataires autochtones de services de santé en milieu rural, avez-vous pris en compte le fardeau administratif que peut représenter la satisfaction des attentes entourant la demande de financement pour le service ou la communauté? Les membres de la communauté sont-ils tenus de fournir la preuve de leurs difficultés? Pouvez-vous définir des moyens de rationaliser le processus de demande afin d'alléger la charge administrative des demandeurs et de réduire le nombre de fois où les membres de la communauté doivent répéter leurs histoires?

Au lieu de demander aux candidats de présenter une demande de financement chaque année, vous pourriez envisager de mobiliser un modèle de financement à long terme, ou de conserver des dossiers à plus long terme à partir desquels les informations sur les candidats peuvent être stockées et consultées le cas échéant.








## ÉTUDE DE CAS : L'APPROCHE FÉDÉRALE



L'objectif est de réduire les préjudices, non de traiter les traumatismes ... Les approches ... mettent plutôt l'accent sur la réduction des risques de préjudice et de retraumatisation ainsi que sur la sécurité, [le] contrôle et la résilience de la clientèle des différents systèmes ou programmes<sup>47</sup>.



L'émergence du discours tenant compte des traumatismes a commencé à devenir une norme de pratique au sein de l'approche du gouvernement du Canada, ce qui est un indicateur prometteur de changement. Le gouvernement fédéral a souligné **trois raisons importantes de** mettre en œuvre des approches tenant compte des traumatismes et de la violence au sein des politiques et des pratiques décrites ci dessous :

-  attirer l'attention sur l'impact de la violence sur la vie et le bien-être des personnes, en reconnaissant la relation entre la violence et les traumatismes, et les liens entre les traumatismes et les systèmes plus vastes;
-  réduire les dommages, qu'ils soient intentionnels ou non, en augmentant la sensibilisation aux risques de retraumatisation et aux déclencheurs et en agissant pour atténuer ces risques.
-  améliorer les réponses du système pour tout le monde, en intégrant les précautions universelles contre les traumatismes dans les politiques et les pratiques et en atténuant le besoin de divulguer un traumatisme ou le nombre de fois où la divulgation d'un traumatisme ou de la violence est nécessaire<sup>48</sup>



<sup>47</sup> « Approches tenant compte des traumatismes et de la violence – politiques et pratiques », Gouvernement du Canada, 2 février 2018. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/securite-et-risque-pour-sante/approches-traumatismes-violence-politiques-pratiques.html>

<sup>48</sup> Ibid.



### Activité de réflexion :

Prenez le temps d'examiner le document *Approches tenant compte des traumatismes et de la violence dans les politiques et les pratiques de l'Agence de la santé publique du Canada*. Demandez-vous ensuite :

👤 **Comment ces recommandations pourraient-elles s'appliquer à d'autres secteurs de politiques et d'élaboration de programmes; par exemple en matière d'environnement, de justice, d'initiatives de développement économique?**

---

---

---

---

---

---

---

---

👤 **Dans la politique ou le programme que vous proposez, à quoi ressembleraient une série de « précautions universelles pour éviter les traumatismes »?**

---

---

---

---

---

---

---

---

 Est-ce que cette approche complète une approche autochtone ou sont elles incompatibles? Pourquoi?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

 Comment ces recommandations pourraient elles devenir plus culturellement pertinentes?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





## L'ÉLABORATION CONJOINTE DANS L'OPTIQUE DE L'ACSCP : PRINCIPES DIRECTEURS

### QU'EST CE QUE L'ÉLABORATION CONJOINTE?

De manière générale, l'élaboration conjointe est une approche de l'élaboration des lois et des politiques qui repose sur la collaboration et le partenariat entre les peuples autochtones et le gouvernement fédéral. Dans un effort pour mettre pleinement en œuvre le principe de Joyce, le gouvernement fédéral a récemment annoncé son engagement à élaborer conjointement une loi sur la santé autochtone fondée sur les distinctions entre groupes autochtones, dans le but d'améliorer l'accès à des services de santé sécuritaires et culturellement pertinents. Le gouvernement fédéral décrit l'élaboration conjointe comme étant « une approche collaborative qui reconnaît le caractère distinct et l'expérience vécue des Premières Nations, des Inuits et des Métis »<sup>49</sup>.

Pour l'AFAC, nous poussons cette approche un peu plus loin et nous plaidons pour un modèle d'élaboration conjointe fondé sur les principes et l'éthique de l'ACSCP, qui comprend ce qui suit.

#### CENTRER L'AUTODÉTERMINATION DES AUTOCHTONES

- Il faut résister aux catégories d'identification décrites par le gouvernement et les mettre en question pour honorer plutôt les expériences vécues et les systèmes de gouvernance dirigés et définis par les Autochtones.
- Nous résistons également à l'indigénisation symbolique, nous voulons assurer une représentation appropriée de la diversité des expériences vécues et des capacités des peuples autochtones. Cela signifie qu'il ne faut pas se contenter de consulter uniquement des groupes ou des représentants choisis, et qu'il faut résister à l'idée qu'une seule personne ou un seul collectif autochtone puisse défendre les perspectives de tous les peuples autochtones.

#### VEILLER À CE QUE LA MOBILISATION RESPECTE LES PRINCIPES DE L'ÉTHIQUE, TOUT EN GARDANT À L'ESPRIT LA DYNAMIQUE DU POUVOIR ET DES CAPACITÉS DIFFÉRENTIELLES

- Si vous abordez le processus d'élaboration conjointe à partir d'une position de pouvoir, prenez des mesures pour reconnaître et traiter les différences de pouvoir.
- Prenez des mesures considérables pour établir et maintenir un consentement libre, préalable, éclairé et continu.

<sup>49</sup> « Élaboration conjointe de dispositions législatives sur la santé des Autochtones fondées sur les distinctions », Gouvernement du Canada, modification : 13 janvier 2023. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1611843547229/1611844047055>

- Soyez conscient du fardeau administratif et émotionnel que la mobilisation peut représenter pour les membres de la communauté et prenez des mesures pour réduire ou, idéalement, prévenir ce fardeau.

### **PRIORISER L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS ET Y INVESTIR DU TEMPS.**

- Assurez-vous que vos délais tiennent compte de la prise de décision communautaire ou collective et tenez-en compte à l'avance.

### **ENGAGE WITH COMMUNITIES AUTHENTICALLY AND TRANSPARENTLY.**

- Reconnaissez vos limites et la portée de votre propre champ d'action.
- Communiquez clairement les attentes mutuelles, et assurez-vous qu'elles sont réalistes et adaptées à votre propre champ d'action et à votre approche.

### **ASSUMER VOTRE RÔLE DE PARTENAIRE EN APPRENTISSAGE CONTINU ET, SURTOUT, AYANT UNE GRANDE CAPACITÉ D'ÉCOUTE DANS LE PROCESSUS DE MOBILISATION**

- Mettez l'accent sur le renforcement des capacités et aidez les participants à s'engager pleinement en leur offrant une indemnisation adéquate pour leur temps, leurs connaissances et leurs efforts.





## BIBLIOGRAPHIE

*A Culturally Relevant Gender-Based Analysis (CRGBA) Starter Kit: Introduction, Incorporation, and Illustrations of Use* [Trousse de démarrage pour l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente (ACSCP): introduction, intégration et exemples d'utilisation]. Native Women's Association of Canada, July 14, 2020./ Association des femmes autochtones du Canada, 14 juillet 2020. En ligne [en anglais seulement] : <https://www.nwac.ca/resource/a-culturally-relevant-gender-based-analysis>

Bernard, André. "Public Policy." *The Canadian Encyclopedia*. Last edited April 25, 2018. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/public-policy>

Bernard, André. « Politiques gouvernementales ». *L'Encyclopédie canadienne*. Dernière modification : 17 octobre 2014. En ligne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politiques-gouvernementales>

Bowen, Elizabeth A., and Murshid, Nadine Shaanta. "Trauma-Informed Social Policy: A Conceptual Framework for Policy Analysis and Advocacy [Politiques sociales tenant compte des traumatismes: cadre conceptuel pour l'analyse des politiques et le plaidoyer]." *American Journal of Public Health* 106, no. 2 (2016): 223–220. <https://dx.doi.org/10.2105%2FAJPH.2015.302970>

Brooks, Alma. "Time to Rethink the Model: Distinctions-Based Framework is Colonial, Sexist, and Simply Doesn't Work [Il est temps de repenser le modèle: le cadre de l'analyse fondée sur les distinctions est colonial, sexiste et ne fonctionne tout simplement pas]." *The Hill Times*, April 14, 2021. <https://www.hilltimes.com/2021/04/14/293100/293100>

Co-Developing Distinctions-Based Indigenous Health Legislation. Government of Canada, February 22, 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1611843547229/1611844047055#chp1>

« Élaboration conjointe de dispositions législatives sur la santé des Autochtones fondées sur les distinctions ». Gouvernement du Canada, 30 juin 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1611843547229/1611844047055>

Crenshaw, Kimberlé. "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color [Schématiser les marges: intersectionnalité, politique identitaire et violence envers les femmes de couleur]." *Stanford Law Review*, 43, no. 6 (1991): 1241–1300. <https://doi.org/10.2307/1229039>

Dennis, Mary Kate, and McLafferty Bell, Finn. "Indigenous Women, Water Protectors, and Reciprocal Responsibilities [Femmes autochtones, protectrices de l'eau et responsabilités réciproques]." *Social Work* 65, no. 4 (2020): 378–386. doi: 10.1093/sw/swaa033

"Distinctions-Based Approaches [Approches fondées sur les distinctions]." *Native Women's Association of Canada/ Association des femmes autochtones du Canada*, 2021.

"Ending Long-Term Drinking Water Advisories," Government of Canada, April 29, 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1506514143353/1533317130660>

« Lever les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable », Gouvernement du Canada, 22 juillet 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1506514143353/1533317130660>

**Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente :**

Une feuille de route pour l'élaboration de politiques

L'Association des femmes autochtones du Canada

“Engagement Guide: Co-Developing Federal Distinctions-Based Indigenous Health Legislation.” Government of Canada, February 22, 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1626810643316/1626810705013#s4>

« Guide de la mobilisation : Élaboration conjointe de dispositions législatives fédérales sur la santé des Autochtones fondées sur les distinctions », 22 février 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1626810643316/1626810705013>

*Evaluating GBA+ and CRGBA: A Literature Review.* [Évaluation de l'AFG+ et l'ACSCP : examen de la documentation] Native Women's Association of Canada, 2021.

“Family Violence Prevention Program,” Government of Canada, February 25, 2022. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1100100035253/1533304683142#sec2>

« Programme pour la prévention de la violence familiale », Gouvernement du Canada, 25 février 2022. En ligne : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100035253/1533304683142>

[“Government of Canada Commits to Fund Shelters for Inuit Women,”] Government of Canada, January 26, 2021. <https://www.canada.ca/en/indigenous-services-canada/news/2021/01/government-of-canada-commits-to-fund-shelters-for-inuit-women.html>

[« Le gouvernement du Canada s'engage à financer des refuges destinés aux femmes inuites »], Gouvernement du Canada, 26 janvier 2021. <https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada/nouvelles/2021/01/le-gouvernement-du-canada-sengage-a-financer-des-refuges-destines-aux-femmes-inuites.html>

Hania, Patricia. “Revitalizing Indigenous Women's Water Governance Roles in Impact and Benefit Agreement Processes Through Indigenous Legal Orders and Water Stories [Revitaliser les rôles de gouvernance de l'eau dans les processus des ententes sur les répercussions et les avantages].” *Les Cahiers de droit* 60, no. 2 (2019): 519–556. <https://doi.org/10.7202/1060985ar>

[Résumé en français <https://doi.org/10.7202/1060985ar>]

“Implementation of Bill S-3: Outreach on Recent Changes to Registration,” Government of Canada, June 10, 2021. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1619622534553/1619622552773>

« Mise en œuvre du projet de loi S-3 : Sensibilisation aux récents changements apportés en matière d'inscription », Gouvernement du Canada, Date de modification : 16 juin 2022 <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1619622534553/1619622552773>

*Indigenous Shelter and Transitional Housing Initiative.* Canadian Mortgage and Housing Corporation. Published May 3, 2022. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/shelter-and-transitional-housing-initiative-for-indigenous>

*Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones.* Société canadienne d'hypothèques et de logement. Publication : 2 mars 2022. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-de-maisons-dhebergement-et-de-logements-de-transition-pour-les-autochtones>

## Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente :

Une feuille de route pour l'élaboration de politiques

L'Association des femmes autochtones du Canada



*Inequality and the Indian Act: A History of Harm and the Healing Path Forward* [L'inégalité et la Loi sur les Indiens : une histoire des préjugés et la voie de la guérison à venir]. Native Women's Association of Canada, April 8, 2022/Association des femmes autochtones du Canada. En ligne [en anglais seulement] : [https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2022/04/SPARK-NWAC-EQUALITY\\_INDIAN\\_ACT-EN6-digital..-New.pdf](https://www.nwac.ca/wp-content/uploads/2022/04/SPARK-NWAC-EQUALITY_INDIAN_ACT-EN6-digital..-New.pdf)

Jacobson, Danielle, and Mustafa, Nida. (2019). "Social Identity Map: A Reflexivity Tool for Practicing Explicit Positionality in Critical Qualitative Research [Portrait de l'identité sociale : un outil de réflexivité pour pratiquer un positionnement explicite en matière de recherche qualitative critique]." *International Journal of Qualitative Methods* 18 (2019): 1–12. [https://doi.org/10.1177%2F16094069\\_19870075](https://doi.org/10.1177%2F16094069_19870075)

McGregor, Deborah. "Indigenous Women, Water Justice and Zaagidowin (Love) [Femmes autochtones, justice en matière d'eau et Zaagidowin (amour)]." *Canadian Woman Studies* 30, no. 2/3 (2014): 71–78. <https://cws.journals.yorku.ca/index.php/cws/article/viewFile/37455/34003>

National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. *Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls*. (2019). <https://www.mmiwg-ffada.ca/final-report/>

**Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.** (2019) <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>



Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente :

Une feuille de route pour l'élaboration de politiques



Palmater, Pam. “Abolishing the *Indian Act* Means Eliminating First Nations’ Rights [Abolir la *Loi sur les Indiens*, c’est éliminer les droits des Premières Nations],” *Maclean’s*, October 10, 2019. <https://www.macleans.ca/opinion/abolishing-the-indian-act-means-eliminating-first-nations-rights/>

“Principles: Respecting the Government of Canada’s Relationship with Indigenous Peoples”. Government of Canada, September 1, 2021. <https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/principles-principes.html>

« Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones ». Gouvernement du Canada, 1<sup>er</sup> septembre 2021. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/principes-principes.html>

“Queer Terms [Termes « queer »]”. OutSaskatoon. <https://www.outsaskatoon.ca/resource-library/queer-terms/>

Sánchez, Luis. “Positionality [Positionnement].” In *Encyclopedia of Geography*, edited by Barney Warf, 2258. Thousand Oaks: Sage, 2010. <http://dx.doi.org/10.4135/9781412939591.n913>

Sanchez-Pimienta, Carlos. E., Masuda, Jeffrey, R., Doucette, Mary B., Lewis, Diana, Rotz, Sarah, on behalf of the Native Women’s Association of Canada [au nom de l’Association des femmes autochtones du Canada], Tait Neufeld, Hannah, and [et] Castleden, Heather. “Implementing Indigenous Gender-Based Analysis in Research: Principles, Practices, and Lessons Learned [Mise en œuvre de l’Analyse comparative entre les sexes à la recherche: principes, pratiques et leçons apprises].” *International Journal of Environmental Research and Public Health* 18 (2021): 11572. <https://doi.org/10.3390/ijerph182111572>

Sarkar, Atanu, Hanrahan, Maura, and Hudson, Amy. “Water Insecurity in Canadian Indigenous Communities: Some Inconvenient Truths [Insécurité relative à l’eau: certaines vérités qui dérangent].” *Rural and Remote Health* 15, no. 4 (2015): 3354. <https://doi.org/10.22605/RRH3354>

Schwan, Kaitlin, Versteegh, Alicia, Perri, Melissa, Caplan, Rachel, Baig, Khulud, Dej, Erin, Jenkinson, Jesse, Brais, Hannah, Eiboff, Faith, and Pahlevan Chaleshtari, Tina. *Key Findings: The State of Women’s Housing Need & Homelessness in Canada* [Résultats clés: l’état du besoin de logements pour les femmes et de l’itinérance au Canada]. Edited by Arlene Hache, Alex Nelson, Eva Katrochvil, and Jayne Malenfant. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press, 2020. <https://womenshomelessness.ca/wp-content/uploads/Key-Findings-State-of-Womens-Homelessness.pdf>

Simpson, Leanne Betasamosake. *As We Have Always Done: Indigenous Freedom Through Radical Resistance* [Comme nous l’avons toujours fait : la liberté des Autochtones par la résistance radicale]. University of Minnesota Press, 2017. <https://doi.org/10.5749/j.ctt1pwt77c>

“The *Indian Act* Said WHAT? [La *Loi sur les Indiens* a dit QUOI?]” Native Women’s Association of Canada, January 1, 2018. En ligne [en anglais seulement] : <https://www.nwac.ca/resource/indian-act-timeline-en/>

## Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente :

Une feuille de route pour l’élaboration de politiques

L’Association des femmes autochtones du Canada



“The New Reality: Why Are Some First Nations Still Without Clean Drinking Water? [La nouvelle réalité : Pourquoi y a-t-il encore des Premières Nations qui n’ont pas d’eau potable salubre?]” Global News. February 20, 2021. Video, 22:03. <https://www.youtube.com/watch?v=a5zYtlwMJ2Y>

“Trauma and Violence-Informed Approaches to Policy and Practice”. Government of Canada, February 2, 2018. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/health-risks-safety/trauma-violence-informed-approaches-policy-practice.html#s7>

« Approches tenant compte des traumatismes et de la violence – politiques et pratiques ». Gouvernement du Canada, 2 février 2018. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/securete-et-risque-pour-sante/approches-traumatismes-violence-politiques-pratiques.html>



**Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente :**

Une feuille de route pour l’élaboration de politiques



Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente :  
Une feuille de route pour l'élaboration de politiques

L'Association des femmes autochtones du Canada

**ACSCP**



Analyse comparative entre les sexes  
culturellement pertinente :

**Une feuille de route pour  
l'élaboration de politiques**



L'Association des femmes autochtones du Canada

Native Women's Association of Canada